

EPOPS

Epops

67 / 1-2006



La revue
des naturalistes
du Limousin



SEPOL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Pascal Boulesteix

RÉDACTEUR EN CHEF :
Askolds Vilks

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Atelier Graphique
(imprimerie@ateliergraphique.fr)

PHOTO :
R.Dohogne

sommaire

E P O P S N ° 6 7 // 1 - 2 0 0 6

EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la **Société pour l'Etude**
et la **Protection des Oiseaux en Limousin**

SIÈGE SOCIAL :
11, rue Jauvion
87000 Limoges.
TÉL : 05 55 32 20 23
FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :
www.sepol.asso.fr
sepol@sepol.asso.fr

COTISATIONS ET ABBONNEMENTS :
Membres bienfaiteurs : 50 €
Membres actifs : 18 € + 14 € d'abonnement.
Conjoint : 11 €
Scolaires : 5 € + 14 € d'abonnement.
Abonnement seul : 16 €
Prix du numéro : 5 €

AVIS AUX LECTEURS
EPOPS ne publiant que des articles signés,
les auteurs conserveront l'entière respon-
sabilité des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 600 exemplaires
Sur les presses d'Atelier Graphique
Dépôt légal à parution - ISSN 1148-4500 -
Numéro de Commission Paritaire 72482

La revue EPOPS est publiée avec le
concours financier du Ministère de
l'Ecologie et du Développement Durable,
du Conseil de l'Europe, du Conseil de la
Région Limousin, ainsi que la participation
du Conseil Général de la Haute-Vienne.

4	11	19	29	41	48	55	56	66
La "Huppe" Assemblée générale	Conseils d'administration	Protocole de l'atlas dynamique semi-quantitatif 2005-2006	Bilan Atlas pour l'année 2005	Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin en 2005	Habitats et diversité avisfaunistique	Brèves et informations diverses	Brèves au vol synthèse des observations	Chouette histoire !

EPOPS
Edito

La couverture de ce nouvel EPOPS va, sans doute, en surprendre plus d'un.... un crapaud, oui mais quel crapaud.... le petit Sonneur à ventre jaune. C'est là un bien bel animal, difficile à observer mais que son cri curieux trahit le plus souvent. Pourquoi cette couverture, pour vous rappeler que l'enquête sur ce Batracien continue en Limousin où l'espèce est plutôt bien représentée, sauf sur les plus hauts plateaux.

Vous cherchez des précisions sur cette espèce, vous souhaitez participer à l'enquête, reportez-vous au précédent EPOPS (n°66, page 11) et adressez-vous au GMHL (**Groupe Herpétologique et Mammologique du Limousin, 11, rue Jauvion à Limoges, tél : 05 55 32 47 73, E mail : gmhl@wanadoo.fr**).

Le nouvel atlas sur les oiseaux du Limousin est maintenant bien lancé et vous trouverez dans ce numéro plusieurs articles qui lui sont consacrés.

Avec le printemps, le retour des migrateurs bat son plein, le temps est donc venu de compléter les inventaires sur les oiseaux nicheurs de la région. Chacun peut y participer. Plus nous serons nombreux et plus le résultat final sera juste et précis. Donc, à nos jumelles et autres lunettes-télescopes et n'oublions pas de bien ouvrir les oreilles, rappelons-nous que les trois quarts des oiseaux se détectent par leurs cris et leur chant.

Askolds VILKS



Assemblée générale sepol 2005

3 décembre 2005 à Saint Maixant (23)

8^{ème} rencontre Ornithologique

Cette année, l'assemblée générale de la SEPOL se déroulait le 3 décembre à Saint-Maixant, en Creuse, précédée le matin d'une rencontre ornithologique. Elle a réuni environ 40 sépoliens autour des habituels rapports moral, d'activité et financier. Elle a permis aussi à tous les présents d'apprécier les oeuvres exposées de Lionel Asselineau, notre exposition "Faucon pèlerin" ainsi que les très belles photos de Roger Dauriac sur les oiseaux.

■ I - 8^{ème} Rencontre ornithologique SEPOL

Une quarantaine d'ornithologues des trois départements s'est retrouvée dans la salle des fêtes de Saint-Maixant prêtée par Madame le maire, pour échanger des informations sur cinq sujets : l'étude Cincle, le STOC EPS, l'Atlas, la Chouette chevêche et l'Aigle botté.

■ II - L'Assemblée Générale

■ Rapport moral du président Pascal Boulesteix

Comme tous les 4 ans, nous nous retrouvons en Creuse pour notre Assemblée générale. Cette année c'est la commune de Saint-Maixant qui nous accueille. L'Assemblée générale est l'occasion de faire des bilans et de tirer des plans sur la comète !

■ DES BILANS :

Celles et ceux qui ont participé ce matin aux «Rencontres ornitho» ont pu se rendre compte des nombreux travaux collectifs effectués cette année ; Nouvel atlas des oiseaux du Limousin, STOC-EPS, Cincle plongeur...

Tous aussi efficaces, des «solitaires» ou de petites équipes ont travaillé sur des sujets qui leur tiennent à cœur ; Chouette chevêche, Faucon pèlerin... Hormis, les études entreprises, ce sont

plus de 200 sorties qui ont été proposées au grand public. Par contre, nous avons toujours des gros problèmes de trésorerie.

Le printemps et l'été ont vu nos comptes bancaires à découvert ce qui nous a empêché, entre autres, d'éditer EPOPS. Le paradoxe est que virtuellement nous avons de l'argent, mais que les remboursements des subventions sont perçus entre 6 et 24 mois après la fin des opérations (30.000 € en attente de remboursement) !

De quoi sera faite l'année 2006 ? Ne pouvant maîtriser les rentrées d'argent, nous ne pouvons qu'être inquiets pour les finances de l'année à venir. Ce pessimisme est contrebalancé par l'enthousiasme généré par les programmes Atlas et STOC-EPS.

■ L'ATLAS :

Le travail collectif et le travail individuel seront nécessaires pour réussir. Collectif car la tâche est grande et que seul le nombre ornitho pourra couvrir l'ensemble du Limousin ; individuel, car un individu motivé peut beaucoup dans des prospections ciblées sur des espèces discrètes. Le STOC-EPS : dotés aujourd'hui d'outils statistiques éprouvés, nous pouvons commencer à analyser les données. A la vue des premiers résultats, qui eut dit que les effectifs de Chardonnerets et de Troglodytes avaient diminué de plus de 35 % en cinq ans ? L'enquête STOC-EPS a marqué l'année 2001 comme «an zéro» et ce programme nous permettra d'appréhender ces phénomènes complexes de fluctuations des effectifs des oiseaux communs. Les bilans d'activités et financiers vous détailleront les bilans 2005.

En conclusion, si l'ornithologue a le moral au beau fixe, le Président sait que nous devons rester vigilants pour assurer l'intendance.

■ Rapport d'activité par Isabelle Pradier

Fort de 18 membres (1 creusois, 4 corréziens, et 12 haut-viennois), le conseil d'administration et le bureau se sont réunis 12 fois au cours de l'année écoulée. Des adhérents y ont régulièrement assisté. Les CA font l'objet de résumés que chacun a pu, ou pourra lire dans Epop et désormais sur le site internet de la SEPOL (www.sepol.asso.fr).

Nous avons été 332 à payer notre cotisation à la SEPOL soit 10 de plus que l'an passé.

La SEPOL salarie un chargé d'études, Jérôme Roger ainsi qu'une secrétaire comptable à mi-temps Gaëlle Pouget. Même si la SEPOL a dû opérer deux licenciements économiques en 2004, le financement des postes salariés est resté et reste un souci majeur. En effet ce qui nous pose le plus de soucis, c'est l'avance de trésorerie avant encaissement des subventions et autres prestations.

A un moment critique de l'année nous avons fait un appel à soutien en proposant à la vente des gravures de François Desbordes, 10 personnes se sont portées garantes et nous les remercions encore.

Au calendrier, il y a eu cette année 2 séjours organisés, toujours des sorties proposées par les bénévoles, gratuites et ouvertes à tous ; des diaporamas ; des permanences de la SEPOL à des manifestations.

En dehors des activités de la SEPOL, le calendrier propose les sorties et manifestations de l'ALBL, du GMHL, du Pic noir, de la SLO et les stages de la Station Universitaire du Limousin à Meymac.





■ Pour la SEPOL, 26 adhérents motivés ont animé sorties et manifestations diverses, parmi lesquelles : la nuit de la chouette, le comptage des oiseaux d'eau, les suivis des dortoirs de busards, les «parlons d'oiseaux» au centre Nature la Loutre.

D'autre part, 44 sorties thématiques ont été proposées au grand public : les recherches cincle, les nuits de l'alouette, les soirées baguage et le suivi des migrations.

Le 19 mars «la nuit de la chouette» a eu lieu en 11 endroits différents : 1 en Creuse, 3 en Corrèze et 7 en Haute-Vienne avec des succès divers mais très bons pour la plupart.

Les sorties «Bords de Vienne» le premier dimanche de chaque mois a 5 intervenants animateurs : ce que j'ai entendu sur le nombre de participants et le nombre d'espèces contactées est plutôt positif.

Pour les grandes sorties hors territoire, nous n'en avons pas prévues en début d'année pour garder du temps et de l'énergie pour «l'enquête Cincle» et les prospections pour le prochain atlas.

Le week-end de l'Ascension en Creuse n'eut pas le succès mérité : c'était pour travailler ! Ce fut pourtant bien sympathique ... et efficace.

Je ne parle pas du week-end à Organbidexka fin août, bien sûr en période de vaches maigres et en l'absence de calendrier papier : seulement 5 personnes !

■ LES AUTRES MANIFESTATIONS :

La SEPOL était présente avec son stand à diverses manifestations (au Salon lecture nature à Saint-Priest-sous-Aixe, à la fête de la nature et du champignon à Bussière-Galant, à la fête de la science à Tulle et en Creuse, au Salon «Tout pour le jardin» à Oradour-sur-Glane, ...).

Un samedi après-midi en février fut consacré à la fabrication de nichoirs au Centre Nature La Loutre.

Les «Parlons nature, parlons d'oiseaux» ont lieu au Centre nature la Loutre le troisième jeudi de chaque mois. Les thèmes abordés cette année : les oiseaux des mangeoires, le Cincle plongeur, «Qui, comment, où» le lancement du nouvel atlas, chant des oiseaux communs, pique-nique et photos de vacances, les oiseaux du crépuscule, les migrations des oiseaux : diaporama sur les grues, les rapaces diurnes (Ph. Facquet, G. Pallier, J. Roger, Ch. Couartou, S. Morelon, T. Nore, P. Boulesteix).

Pour lancer un appel : qui a une idée pour les prochains, qui veut faire, quand... ? Ceux qui le souhaitent, qui en ont la possibilité peuvent saisir eux-mêmes leur sorties directement sur le site, sinon me contacter par téléphone, courrier, courriel... (**Danielle.Cremoux @wanadoo.fr**, 05-55-25-17-33).

La revue des naturalistes du Limousin "Epops" dont le rédacteur est Askolds Vilks, a connu cette année quelques difficultés, non pas faute d'articles mais faute de moyens financiers pour son édition et son envoi. Le retard va être comblé en début d'année.

■ Rappelons les pages "Huppe" et "Rapiette" du GMHL donnant les actualités des associations; les brèves au vol écrites par David Labidoire, la rubrique Lu dans les revues par Bruno Labidoire.

A venir pour 2006, la "Centrale 2000-2002". C'est la troisième centrale qui verra le jour grâce à l'investissement de Patrick Précigout et la participation de tous les rédacteurs d'articles.

Le site internet (www.sepol.asso.fr) géré par Pascal a fait peau neuve. Il a permis de relayer l'enquête Cincle. Il est le support de rubriques vivantes. La rubrique "calendrier" permet à chacun d'être au courant des sorties à venir mais aussi d'en proposer directement. La rubrique des "actualités" ornithologiques est alimentée par Olivier Eyraud et Patrick Précigout en fonction des observations marquantes transmises sur Obs Limousin ou par d'autres moyens.

Le site de discussion (modérateur Yves Tuloup) : «Obs-imosin» est un outil permettant aux ornithologues de communiquer sur les actualités ornithologiques. il va fêter ses 5 ans déjà en mars prochain, il compte 212 membres à l'heure actuelle, 125 messages sont envoyés en moyenne par mois, soit presque 1470 messages envoyés par an (!) C'est un outil de communication qui marche bien.

En 2005, et jusqu'alors (des fiches restent à saisir et des observations sont encore au chaud sur les carnets !), 4210 fiches ont été saisies, ce qui représente 27 266 citations. Ce sont 15 fiches de moins que l'an dernier à l'AG de 2004 mais un peu mieux en citations (1076 de plus).

Il faut rappeler encore une fois que cette base de données est la principale richesse de la SEPOL mais elle offre également une référence inestimable pour les ornithologues de demain.

Pascal Boulesteix travaille continuellement sur la mise à jour du logiciel Fnat et Robert Gauthier centralise et normalise toutes les données.

La saisie des fiches s'est faite cette année de manière décentralisée grâce à de nombreuses bonnes volontés : André Coriveau, Danielle Crémoux, Bernard Faurie, Eric Taravaud, Philippe Facquet, Philippe Hubert, Pascal Nauron, Stéphane Morelon, Robert Gauthier, Jean-Michel Célrier.

En plus des fiches d'observation classiques, certains d'entre nous se livrent à des études spécifiques ou relevant de protocoles plus précis :

Les STOC-EPS, les suivis particuliers de nidification (Faucon pèlerin, Corbeau Freux, Héron cendré, Buse, ...), les suivis des migrations (suivis personnels réguliers, comptages simultanés), le suivi de l'hivernage (Wetland, dortoirs de pigeons, dortoirs de grands cormorans et dortoirs de busards), les programmes personnels de baguage (alouettes, bécasses, STOC, hironnelles...).

Les études et travaux sur commande, ont fait l'objet d'un financement. Il s'agit de travaux réalisés en grande partie par le chargé d'études Jérôme Roger.

■ Etudes d'impact

- Eoliennes (ERELIS, EED) : 3 études commencées en 2004 à Saint-Martial-le-Vieux, Janaillet et Doms ;
- Suivi et évaluation des travaux de gestion de l'étang neuf, Marais du Brezou (CREN) ;
- Vergers pomme (PERLIM) grâce à deux bénévoles André Coriveau et Jean-Michel Célrier.





■ Études afin de mieux connaître l'avifaune de sites :

- Inventaire de la Forêt de la Bastide (ONF),
- Inventaire de la Brande de Landes (DIREN),
- Etude avifaune de la lande de la Haute-Renaudie avec l'aide de Patrick Précigout et de la lande de Jarosses (CREN Limousin),
- Bassin versant de la Sedelle (SIA-SERBE) avec l'aide de Jean-Michel Bienvenu.

■ Étude sur une espèce :

- Cincle plongeur (PLAN LOIRE) qui a fait appel aux bénévoles pour l'étude présence-absence.

La SEPOL cette année s'est portée partie civile pour une affaire à l'encontre d'un taxidermiste, le CA avait donné son mandat à Antoine Gattet de Sources et rivières pour la représenter.

La SEPOL depuis l'an dernier a décidé de déposer plainte systématiquement pour toute destruction par tir d'une espèce protégée dès lors qu'un rapport vétérinaire l'attestera.

La protection de l'avifaune se traduit par la réalisation d'études d'impacts, la

participation aux commissions, la sensibilisation du public (sorties, manifestations, expositions) et la participation à diverses commissions : les Comités de pilotage (et départementaux) Natura 2000, les Comités de suivi Grand Cormoran, le Comité consultatif de la réserve naturelle de la Tourbière des Duges, les ORGFH, les CDCFS. Deux sépoliens sont élus au conseil d'administration du CREN : Anthony Virondeau et Annick Doucelin, le représentant de la SEPOL en 2005, auprès de LNE est Olivier Eyraud.

Des projets d'envergure sont programmés pour 2006 : le premier, l'Atlas des nicheurs et hivernants ; le financement de points d'écoute supplémentaires et d'une étude sur les 5 années des STOC-EPS par le Conseil Régional, la poursuite de l'étude Cincle plongeur et enfin l'édition de l'ouvrage "Les oiseaux communs du Limousin" et le lancement du livre "Où voir les oiseaux en Limousin".

L'association soutient également le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin dans ses futures actions de gestion de l'étang des Landes.

Les rapports moraux et d'activité sont approuvés à l'unanimité des votants présents. Il y a eu 1 vote contre par procuration.

Compte de résultat du 30 septembre 2005

Rapport financier par Philippe Hubert

• ACTIF

	30/09/05	30/09/04
Actif Immobilisé	16 418 €	15 949 €
SS-TOTAL IMMOBILISATION	16 418 €	15 949 €
Stocks	4 122 €	7 814 €
SS-TOTAL STOCKS	4 122 €	7 814 €
Créances	34 112 €	47 980 €
Valeurs mobilières		
Comptes courants	22 876 €	21 417 €
SS-TOTAL DISPONIBILITES	56 988 €	69 397 €
Charges constatées d'avance		95 €
TOTAL GENERAL	77 528 €	93 255 €

• PASSIF

	30/09/05	30/09/04
Fonds associatif	56 933 €	4 117 €
Report à nouveau	-17 162 €	-15 609 €
Résultat de l'exercice	3 429 €	-1 554 €
Subventions d'investissement	6 413 €	8 147 €
Provisions	7 622 €	7 622 €
SS-TOTAL CAPITAUX	57 235 €	55 540 €
Dettes fournisseurs	8 088 €	11 595 €
Dettes fiscales et sociales	6 347 €	13 414 €
SS-TOTAL DETTES	14 435 €	25 008 €
Produits constatés d'avance	5 858 €	12 706 €
TOTAL GENERAL	77 528 €	93 255 €

■ Grâce à des prestations de service et des subventions en augmentation, mais surtout par la diminution des charges de personnel (consécutive aux deux licen-

ciements) la SEPOL a réalisé, après plusieurs années de déficit, un excédent de 3547 Euros.



Bilan au 30 septembre 2005

• CHARGES

	30/09/05	30/09/04
Achats livres, CD, etc...	985 €	2 237 €
Variations Stocks	3 691 €	1 581 €
Frais de fonctionnement	31 718 €	30 864 €
Impôts et taxes	941 €	1 360 €
Salaires	33 386 €	53 069 €
Charges sociales	12 009 €	16 090 €
Amortissement matériels	4 513 €	4 356 €
Charges financières		18 €
Charges exceptionnelles		
EXCEDENT	3 429 €	
TOTAL GENERAL	90 672 €	109 575 €

• PRODUITS

	30/09/05	30/09/04
Ventes livres, CD, etc...	1 962 €	4 117 €
Prestations de service	35 627 €	28 626 €
Subventions d'exploitation	25 512 €	18 614 €
Aides emplois jeunes et CEC	11 806 €	29 642 €
Adhésions, abonnements, sorties	12 523 €	14 191 €
Amort. subv. d'investissement	3 242 €	1 834 €
Produits financiers		3 090 €
Produits exceptionnels		7 907 €
EXCEDENT		1 554 €
TOTAL GENERAL	90 672 €	101 937 €

■ L'analyse du bilan fait apparaître une situation financière assez fragile. Notre fonds de roulement nous laisse une marge de manœuvre assez réduite (3 à 4 mois de fonctionnement), et comme cela s'est passé au cours de cet exercice, avec le règlement de subventions (pour des actions réalisées 1 an voir 2 ans auparavant) qui tarde à nous parvenir, cela engendre des difficultés de trésorerie qui obligent la SEPOL à reporter des projets comme la parution d'Epops et du calendrier.

■ Renouvellement du CA :

Deux administrateurs n'ont pas souhaité renouveler leur candidature. Il s'agit de Régis Coutant et d'Olivier Eyraud.

4 administrateurs sortants souhaitaient se représenter : Bruno Labidoire, Bernard Faurie, Danielle Crémoux,

Isabelle Pradier. Olivier Villa présente sa candidature.

Les résultats du vote des 31 votants à jour de cotisation sont :

Bruno Labidoire	31
Bernard Faurie	31
Danielle Crémoux	31
Isabelle Pradier	31
Olivier Villa	30
Jean-Michel Teulière	1
Pascal Cavallin	1
Roger Dauriac	1
François Lecomte	1

Chaque poste d'administrateur est pourvu. Le conseil d'administration se réunira le 7 décembre prochain.

Conseils d'administration

C.A. n° 9/2005 du 06/07/2005

13 administrateurs présents, 1 salarié.

■ Finances, réflexions

Compte-rendu de la rencontre avec M. Damien du Conseil Régional, le 25 juin : pas de possibilité de subvention de fonctionnement, par contre le fait de bénéficier de subventions supplémentaires n'est pas exclu. A l'heure actuelle, nous avons 2000 € sur le compte à la Poste et 1000 € au Crédit Agricole, nous devons 4100 € à Atelier Graphique (un Epops + une plaquette Moineau soulcie). Des paiements d'études restent à percevoir.

Le prêt au Crédit agricole est refusé, la Poste n'en fait pas, Robert va voir à la Banque Populaire. Les gravures achetées par les adhérents nous ont rapporté 1500 €.

Nous avons 18 000 € de frais fixes non couverts par les subventions (charges électriques, frais annexes hors salaires...), il faudrait trouver un moyen d'y faire face.

Il est évoqué la possibilité de





demander des subventions au ministère de l'environnement pour les sorties proposées au public, il faudrait peut-être voir avec le rectorat.

Le poste de Jérôme est éligible au dispositif des emplois associatifs (remboursement de 50% du salaire plafonné). Le poste de Gaëlle n'est pas éligible, puisqu'elle est à mi-temps, peut-être y aura-t-il des évolutions dans le dispositif.

La SEPOL doit se positionner dans le schéma régional sur l'éolien lancé par le Conseil régional, même si pour l'instant ça ne rapporte rien. Il est fortement envisagé de revoir le DIREN.

Robert propose que Pascal contacte les autres associations ornithologiques ou naturalistes des autres régions pour connaître leur moyen de financement.

Le dossier Cincle doit être remonté afin d'avoir les financements prévus dans le cadre du Plan Loire.

Pascal propose qu'on demande un financement pour un suivi STOC-EPS sur toute la région. Stéphane et Pascal se verront en août pour y réfléchir.

■ Bois du Puy Chaffou

Une personne a téléphoné, Pascal la rappelle pour lui donner le prix.

■ Où voir les oiseaux en Limousin

Nous ne pouvons que refuser la subvention du FEOGA car trop contraignante en coût, il nous est impossible d'avancer l'argent des factures.

■ Réunions

Patrick nous fait un compte rendu de la réunion avec le PNR Périgord Limousin : il est prévu la valorisation du site de l'étang de la Pouge (Anthony est allé à une réunion avec lui au Conseil général à ce sujet). Le PNR pourrait acquérir la lande de Massaloux à Gorre et demander la gestion au CREN (le suivi ornitho pourrait nous être demandé). Le maire de Bussière-Galant ne veut pas signer la convention avec le CREN pour la gestion de la lande de la Haute-Renaudie.

André est allé à une réunion Natura 2000 pour la Côte pelée de Chasteaux, la DIREN n'a pas les financements nécessaires pour payer des panneaux de police.

■ Questions diverses, courrier

Une réunion à la préfecture au sujet de la gestion de l'étang des Landes est prévue le 13 juillet : Jérôme ira avec Gilles.

L'ONF nous demande une étude sur les oiseaux de la forêt de Beaubreuil, Jérôme s'occupe de la réponse.

■ Finances

Philippe annonce qu'à l'heure actuelle nous n'avons plus de dettes, nous avons perçu l'argent de l'étude Sédelle, des deux études éoliennes et de l'étude pour l'ONF. Il y a 16 000 € sur le compte de la Poste et 1 600 € au Crédit Agricole.

Nous risquons d'avoir un problème dans 4-5 mois si nous ne touchons pas les subventions de l'Europe.

Le Conservatoire nous doit encore 7900 € environ pour les diverses études, la DIREN quant à elle 3 600 €, et la LPO Rochefort pour la coordination Cincle devrait nous verser 3 150 €.

■ Bois du Puy Chaffou

Nous rappelons qu'une personne a téléphoné, Pascal doit la recontacter.

■ Où voir les oiseaux en Limousin

Nous n'avons pas les moyens nécessaires pour avancer l'argent de l'édition du livre.

Nous avons déjà perçu 3600 € de la DIREN pour la rédaction de l'ouvrage, la partie de subventions du Conseil régional et du FEOGA reste à percevoir mais vu les nouvelles modalités pour la toucher, il a été décidé d'y renoncer.

Pascal va demander le soutien du Comité Régional du Tourisme pour l'édition du livre sous diverses formes.

■ Projet "Etude STOC-EPS"

Stéphane et Pascal ont travaillé sur le

montage du dossier de subvention auprès du Conseil général.

Il pourrait financer la création d'un rapport d'étude chaque année ainsi qu'un rapport initial sur les trois années écoulées depuis la mise en place des suivis et également le suivi de points supplémentaires éloignés (6-7 points).

■ Emplois associatifs

La demande d'aide pour Jérôme est partie. A voir pour une demande supplémentaire, Pascal s'occupe du sujet.

■ Epop

Le GMHL fait paraître les actes du "colloque Loutre", il en est prévu 200 exemplaires. C'est un ouvrage qui serait trop coûteux à envoyer à tous les adhérents de la SEPOL (il fait 200 pages).

Il est décidé de demander à ce que cet ouvrage ne s'appelle pas Epop et seuls les participants aux colloques le recevront.

Pour nos adhérents, on prévoit l'envoi de deux "petits" Epop (500 exemplaires maximum) et un calendrier (1200 exemplaires maximum).

■ Questions diverses, courrier

• Affaire du taxidermiste : il y a eu un vice de forme, elle va repasser au tribunal.





- Etang des Landes : le Conseil général de la Creuse va en être le gestionnaire et peut-être sous-traiter au CREN.

- Enquête nationale sur le Jaseur boréal : Robert demande à tous de renvoyer leurs données, il va faire passer un message sur obsLimousin.

C.A. n° 11/2005 du 05/10/2005

12 administrateurs présents, 1 salarié.

■ Finances

Des subventions de 2003 n'ont pas encore été perçues : FEOGA pour l'étude Moineau soulci, le Conseil régional pour la même étude et pour "Où voir les oiseaux". Nous attendons également celles de 2004 pour l'exposition "Faucon pèlerin" de la part du Conseil régional également. Nous attendons le versement du CREN, notamment pour l'inventaire sur la lande de la Hte-Renaudie. Jérôme doit rappeler la LPO Rochefort pour qu'elle nous paye la coordination de l'enquête Cincle et la participation à l'enquête hirondelles.

■ Où voir les oiseaux en Limousin

Pascal envoie le courrier après nous l'avoir soumis, à la présidente du CRT, pour demande de financement.

■ Expo. "pèlerin"

Pascal a fait une demande auprès du Conseil régional pour l'exposer dans le hall et faire une inauguration.

■ Epops

On enverra avec le prochain Epops, une invitation à l'inauguration de l'exposition, un courrier pour l'AG, et le calendrier.

Robert s'occupe du dossier pour réévaluer le routage. Il est demandé à Jérôme de prévoir dans les demandes de subventions, le coût des frais postaux au tarif normal.

■ Questions diverses, courrier

- Affaire Thouron : la décision de la cour d'appel aura lieu le 10 novembre.

- La Fédération des Conservatoires a organisé un séminaire technique à Limoges, sur les protocoles et les programmes de suivis pour le Plan Loire, il y avait un sujet sur le Cincle, la SEPOL n'a pas été conviée. Pascal fait un courrier pour exprimer notre regret.

- Etang des Landes : nous avons reçu le PV de la réunion du comité consultatif de la Réserve Naturelle, pour le vote du gestionnaire, il y a eu 8 avis favorables pour le CREN et 18 pour le Conseil général. Le CREN devrait être un partenaire du CG pour la gestion du site.

- Réunions des comités départementaux de suivi des populations de Grands cormorans : celle de Creuse a déjà eu lieu, Jérôme nous dit qu'il y aura 120 tirs en piscicultures et 80 en eaux libres. Pour la Haute-Vienne, Jérôme assistera à la réunion.

- La SEPOL sera à la fête de la science à Tulle où Danielle et André iront tenir un stand, tandis que Jérôme se rendra à Guéret.

- Assemblée générale : Thérèse propose de faire un bilan sur la présence de l'Aigle Botté en Limousin, Jérôme fera le point sur l'enquête Cincle et l'atlas Pascal sur le STOC EPS. Roger Dauriac pourra nous préparer un diaporama. Robert contacte un artiste pour une exposition de pastels.



C.A. n° 12/2005 du 02/11/2005

11 administrateurs présents.

■ Finances

Reste à percevoir :

- pour la lande de la Haute-Renaudie, le CREN va nous payer 3 000 €.

- la LPO doit nous payer 3 000 € pour la coordination de l'étude Cincle.

Les comptes de résultats seront équilibrés mais si nous avons gardé les deux salariés ils seraient largement déficitaires.

Le dossier emploi-associatif pour Jérôme n'est pas encore bouclé, Philippe doit contacter le Conseil Régional.

■ Où voir les oiseaux en Limousin

L'éditeur Jean Souny doit nous faire une proposition pour une édition clé en main, prête au printemps. Le CRT ne donnera pas de subvention mais achètera des exemplaires au tarif distributeur. Il nous reste le problème de financement de l'impression, peut-être redemander une subvention auprès du Conseil Régional.

■ Exposition "pèlerin"

Prévoir un budget pour l'apéritif de l'inauguration du 25 novembre : Pascal et Robert s'en occupent. Jérôme monte l'expo le lundi.

■ Puy Chaffou

Le CREN a demandé officiellement au Conseil Général s'il était intéressé pour l'acheter.

Pascal se renseigne pour savoir si des subventions auraient été touchées pour l'achat du terrain (auquel cas il faudrait l'accord des structures). Le terrain avait coûté 9 350 € en 1992-1993.

■ Epops

Le prochain Epops devrait sortir en 600 exemplaires. Le n°4 de 2005 sera un petit Epops avec le compte-rendu de l'AG et un point sur l'Atlas. Le premier de 2006 sera la centrale.

Le dossier d'inscription ISBN est parti aujourd'hui.



■ Stock des livres

André nous dit que le stock s'élève à 5 647 € (sur le tarif d'achat).

500 € peuvent être alloués pour l'instaurant pour l'achat de livres pour le renouvellement du stock.

Philippe nous informe que sur le dernier exercice nous en avons acheté pour 730 €.

A voir pour mettre le stock sur le site internet.

■ AG

Candidature d'Olivier Villa, démission de Régis Coutant, Olivier Eyraud ne souhaite pas se représenter. Les autres sortants se représentent.

C.A. n° 13/2005 du 07/12/2005

Administrateurs présents :

Askolds Vilks, Stéphane Morelon, André Coriveau, David Labidoire, Bruno Labidoire, Anthony Virondeau, Philippe Hubert, Robert Gauthier, Pascal Boulesteix, Bernard Faurie, Danielle Crémoux, Yves Tuloup, Isabelle Pradier.

■ **Excusés** : Gilles Pallier, Patrick Précigout, Brigitte Petit, Olivier Villa.

■ **Adhérent présent** : Frédéric Thomas

■ **Salarié présent** : Roger Jérôme

• Nous avons reçu la démission de Régis Coutant au sein du conseil d'administration ainsi que le non renouvellement d'Olivier Eyraud. Après l'Assemblée générale du 3 décembre

■ Questions diverses, courrier

• La DDAF de la Haute-Vienne nous invite à une réunion au sujet du Grand cormoran à l'étang de Murat, le 9 novembre : Jérôme ira.

• Jérôme nous fait le bilan des commissions «Grand cormoran» : pour la Corrèze, 100 tirs en eaux libres (pas en eaux closes) ; en Creuse, 90 en eaux libres et 30 sur piscicultures ; en Haute-Vienne, 100 en eaux libres et 100 en eaux closes.

• Le Siaserbe organise un festival de l'eau du 16 juin au 26 août 2006 : il serait bien de proposer une sortie sur la Brézentine à cette occasion.

• Nous avons reçu plusieurs candidatures de stages.

• Nous avons reçu le compte rendu du Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage, il nous est proposé de participer au groupe de travail.

2005, les mandats de Danielle Crémoux, Bernard Faurie, Bruno Labidoire et d'Isabelle Pradier ont été renouvelés pour trois ans ; Olivier Villa a été élu comme nouvel administrateur.

■ Élection du bureau et répartition des tâches :

C'est à la demande de l'ensemble des administrateurs présents et après vote à bulletin secret que Pascal Boulesteix a été réélu président (13 votants).

• BUREAU

Postes	Elu(e)s	Voix « pour »	Abstention
Président	P. Boulesteix	12	1
Vice-Présidents	B. Faurie (Corrèze) G. Pallier (Creuse)	11 13	2
Trésorier	Ph. Hubert	13	
Trésorier adjoint	R. Gauthier	13	
Secrétaire	I. Pradier	13	
Secrétaire adjoint	S. Morelon	13	

Postes thématiques (validés à l'unanimité, consultation des absents)

Postes	Responsables
Parlons d'oiseaux	D. Crémoux et autres bonnes volontés
Etang des Landes	A. Virondeau, G. Pallier (mandatés à l'unanimité le 10/11/2004)
Epop	A. Vilks (Rédacteur en chef) Brigitte Petit, Thérèse Nore (relecteurs)
Site internet	P. Boulesteix (webmaster) plusieurs rédacteurs de pages décentralisées
Gestion du stock	A. Coriveau
Bibliothèque	A. Virondeau
Actualités et Brèves au vol	P. Précigout, D. Labidoire (brèves au vol)
Centrale	P. Précigout, B. Labidoire
Atlas coordinateurs	S. Morelon, R. Gauthier
Elus CREN	A. Virondeau, A. Doucelin
Délégué LNE	Y. Tuloup
Calendrier	D. Crémoux
Communication presse	Y. Tuloup, A. Coriveau (Corrèze)
Relations inter-associatives	Bureau





Il est envisagé d'informer différentes structures (ONCFS, CSP,...) ainsi que les personnes ayant adhéré au moins une fois à la SEPOL, sur l'atlas et de les inciter à transmettre leurs observations.

■ Puy Chaffou

Nous n'avions pas touché de subventions de la DIREN pour l'achat du terrain. Jérôme nous dit qu'il y a eu entre 50 et 100 souscripteurs. Il a fait un courrier de proposition de vente au Conseil Général. Il a été décidé à l'unanimité de faire un courrier aux souscripteurs pour savoir s'ils sont d'accord pour faire don à la SEPOL du montant de leur souscription de l'époque.

■ Natura 2000

Jérôme a eu une réunion avec le CREN et la DIREN : les ZICO (zones d'intérêt communautaire) vont devenir dans les deux-trois ans qui viennent des ZPS (zones de protection spéciale) dans le cadre du réseau Natura 2000. Pour cela les périmètres sont rediscutés. La DIREN collecte l'avis de la fédération des chasseurs, des agriculteurs, de l'administration et des associations naturalistes.

Pour la ZICO Dordogne (22 000 ha en Corrèze), la surface proposée est la même mais le périmètre le long de la rivière est moins large.

Pour le bassin de Gouzon, la ZPS est quasiment semblable à la ZICO. Pour la ZICO du plateau de Millevaches des discussions sont en cours.

Est-ce que la SEPOL souhaite être le rédacteur de ces futurs documents d'objectifs. La rédaction de celui de la

Dordogne aurait lieu en 2006-2007, celui du plateau de Millevaches en 2007-2008 et celui de Gouzon pour 2008-2009.

Après vote (12 pour et 1 abstention), il est décidé que la SEPOL pose sa candidature pour la rédaction des trois documents d'objectifs et laisse l'animation des documents d'objectifs aux structures déjà impliquées localement.

■ Affaire Thouron

Au premier jugement, la SEPOL a perdu sous le motif que le devis était "conforme". Après appel, le juge nous a donné raison, la SEPOL avait choisi l'imprimeur sur un cahier des charges et elle n'a jamais demandé de baisser les tarifs. L'imprimerie Thouron est condamnée pour malfaçon, mauvais conseil à son client. Elle a un mois après notification pour éditer l'ouvrage "Les oiseaux communs du Limousin".

■ Divers

Askolds propose un voyage en Lettonie pour juin-juillet 2007, il fera un appel pour évaluer la participation avec l'envoi du prochain Epop.

David propose un week-end du 10-11 mai dans le val d'Allier.

Stéphane propose un week-end vers le 15-16-17 avril à Saint-Martin-Château (23) pour l'atlas, une adhérente a des gîtes là-bas.

Un voyage à Bruges sera également prévu la première semaine des vacances de février.

La séance est levée à 22H30

Secrétaire de séance, I. Pradier.

Protocole de l'atlas dynamique semi-quantitatif 2005-2010

Stéphane Morelon

Vous retrouverez cet article en ligne sur le site de la SEPOL. Vous pourrez à partir de celui-ci :

- télécharger le bordereau EPS-Atlas à compléter et à transmettre à un secrétaire de saisie.
- visualiser les carrés déjà pris en charge.
- vous engager à suivre un carré.

■ OBJECTIFS

Le protocole STOC-EPS à l'initiative du Muséum National d'Histoires Naturelles, permet de suivre les **variations d'effectifs** d'espèces communes. Ces variations peuvent être **temporelles**, (programme STOC-EPS) ou **spatiales**. (Programme EPS Atlas dynamique) C'est ce deuxième aspect qui nous intéresse ici.

■ MÉTHODE

Elle a été retenue après concertation avec le MNHN. Elle présente beaucoup de points communs avec la méthode STOC-EPS :

- 10 points par carré de 4 km² séparés de 300 m (à adapter à la topographie) ;
- 5 minutes d'écoute par point ;
- 4 semaines entre deux passages répartis de part et d'autre du 8 mai.

Les données qui seront exploitées pour l'atlas dynamique proviendront :

- des STOC-EPS classiques (les observateurs sont engagés à suivre le même carré pendant 10 ans). Ces inventaires permettent aussi de suivre l'évolution temporelle des effectifs d'espèces communes ;
- des EPS-Atlas. Ces EPS présentent 2 différences avec le protocole précédent :

1. Les carrés de 4 km² sont imposés au centre du carré de 10 km par 10 km.
2. Seuls les deux passages la même année sont attendus. Inutile de suivre le carré l'année suivante.





Tableau synthétique des caractéristiques de chaque protocole « EPS »

	STOC-EPS	EPS-Atlas
Tirage du carré	Aléatoire par le MNHN à 10 km au plus de la commune souhaitée par l'observateur	Carré central de la maille de 10 km par 10 km
Carré de 2 km par 2 km	OUI	OUI
10 points d'écoute de 5 min chacun séparés de 300 m	OUI	OUI
2 passages annuels de part et d'autre du 8 mai et séparés de 4 semaines au moins	OUI	OUI
Espèces visées	Communes	Communes
Durée du suivi	Engagement sur 10 ans	1 seule année
Objectifs de suivi temporel	OUI	NON
Objectif d'atlas dynamique	OUI	OUI

■ Définition des carrés EPS-Atlas

Ces carrés de 2 km par 2 km se trouvent au centre des mailles de 10 km de côté, définies comme unité de prospection de l'atlas 2005-2010.

Chacun peut les repérer sur les cartes au 1/25 000 en utilisant les échelles kilométriques imprimées en bleu en écriture droite (pas en italique) en bordure de carte au 1/25 000 et 1/50 000 (Lambert zone II étendu).

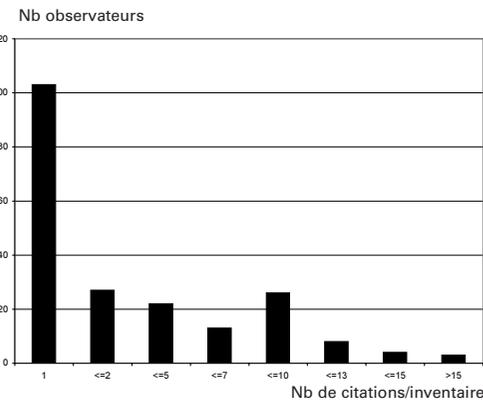
Les limites des carrés EPS atlas passent par les latitudes et longitudes dont l'unité est 4 et 6. (Par exemple : un des 2 carrés EPS de la carte 2132 O est compris entre les longitudes 534 et 536 et les latitudes 2064 et 2066).

Une autre façon d'aborder la question est de considérer que le centre du carré de 10 km par 10 km (et donc celui du carré EPS-Atlas de 2 km par 2 km) se trouve à la croisée des coordonnées Lambert zone II étendu dont l'unité est 5 (longitude 535 et latitude 2065 dans l'exemple ci-dessus).

■ Attribution des carrés EPS-Atlas

Chacun peut tracer les limites des carrés à prospecter sur une carte au 1/25 000 mais n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir ce carré, ou lever vos doutes. Si les limites ne sont pas les bonnes, vos données ne pourront être prises en compte dans le protocole EPS-Atlas. Les principales sources d'erreur sont de ne pas prendre les indications en Lambert zone II étendu, mais de choisir sur les cartes au 1/25 000 les projections GPS (surtout qu'elles sont déjà tracées sur les éditions IGN récentes). Les projections GPS n'ont pas été choisies comme références par le MNHN.

Quelle que soit votre démarche pour délimiter les carrés que vous prospecterez, nous vous recommandons de réserver les carrés EPS-Atlas que vous souhaitez prendre en charge, par téléphone ou en passant par le site internet (<http://www.sepol.asso.fr/>).



L'objectif étant d'être le plus efficace possible et d'éviter qu'un carré soit prospecté deux fois quand celui d'à côté ne le serait pas.

Lors de vos demandes n'oubliez pas de préciser, vos

Nom et prénom, Adresse, Téléphone, Adresse courriel.

■ Trois façons de faire :

- Indiquez le carré de 10 km par 10 dans lequel sera centré le carré de 2 km par 2 où vous réaliserez vos 10 points d'écoute, 2 fois au cours du printemps, une seule année.

OU

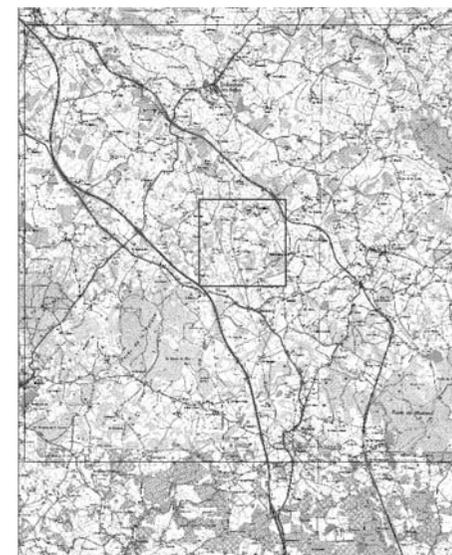
- Indiquez le numéro de carte au 1/25 000 dans laquelle vous souhaitez connaître la localisation des carrés de 2 km par 2 km où vous réaliserez vos 10 points d'écoute, 2 fois au cours du printemps, une seule année.

N° de carte au 1/25 000

Vous prendrez en charge cette année :
(Indiquez au choix : un carré, 2 carrés, tous les carrés de la carte)

OU

Mode de transmission des extraits de cartes (courrier, ou courriel)
Contactez nous pour savoir quel secteur est encore à prospecter dans le secteur de votre choix.
Téléphone du local : 05 55 32 20 23
S. Morelon : 05 55 71 78 17



Remerciements à Annick et Christian Doucelin pour leur lecture attentive et leurs précieux conseils ; à Isabelle Pradier pour l'édition de la carte qui illustre cet article.

LE CINCLE PLONGEUR SUR LE BASSIN VERSANT DE LA LOIRE EN LIMOUSIN



Photo : Raphaël Bussière



Etude 2005/2006 (Premiers résultats)

Jérôme ROGER

Rappel du contexte

La présente étude s'inscrit pour partie dans le cadre des suivis scientifiques mis en place sur l'ensemble du bassin de la Loire dans le cadre du programme inter-régional «Loire Nature».

Ces données centralisées par la coordination scientifique du programme serviront de base à la mise en place d'un véritable observatoire permanent du patrimoine naturel qui permettra tout d'abord de dresser un état de la connais-

sance naturaliste et scientifique du bassin de la Loire puis d'appréhender les évolutions de ce patrimoine afin de proposer des mesures de conservation et de gestion adaptées.

Lors des 2 premières années du programme "Loire Nature" les études avifaunistiques ont porté sur des espèces caractéristiques de la Loire et de l'Allier dans leurs parties moyennes (Hirondelles de rivage, Sternes, ...).

La coordination scientifique du programme (animée conjointement par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et la Ligue de Protection des Oiseaux) a décidé que les efforts d'étude pour les années 2005 - 2006 porteraient sur le Cincle plongeur. Cette espèce concerne principalement les zones de têtes de bassin, la participation du Limousin et de l'Auvergne était donc indispensable à sa réussite.

Le premier volet de ce travail mené donc à l'échelle du bassin versant de la Loire et sous la coordination de la LPO nationale, prévoit de réaliser une carte de répartition du Cincle plongeur en période de reproduction et une carte de répartition en période hivernale (de type Présence /Absence).

Cette enquête a été effectuée à l'échelle des sous bassins versants tels qu'ils figurent dans la base de données cartographiques des Agences de l'eau connue sous l'acronyme «BD CARTHAGE® ».

En Limousin, elle s'est appuyée sur les données provenant du réseau des observateurs de la SEPOL, mais aussi sur les observations réalisées par les chargés de mission du Conservatoire, les agents des trois brigades départementales du Conseil Supérieur de la Pêche (Haute-Vienne, Creuse et Corrèze) ainsi que certains techniciens de rivière.



Photo : Raphaël Bussière

L'intérêt suscité par le lancement de cette enquête qui ne devait concerner que le bassin versant de la Loire, c'est à dire, en Limousin principalement les départements de Creuse et de Haute-Vienne nous a incité à étendre les recherches à l'ensemble de la région et donc au département de la Corrèze très majoritairement situé sur le bassin Adour Garonne.

■ **OBJECTIFS**

- Proposer une carte de répartition en période de reproduction pour tout le bassin de la Loire (et tout le Limousin),
- Proposer une carte de répartition en période hivernale.

■ **MÉTHODOLOGIE**

Chaque sous-bassin versant doit être prospecté au moins **une fois du 15 février au 31 mai 2005** (pour la période de reproduction) **et du 1er décembre 2005 au 15 janvier 2006** (pour la période d'hivernage).

Les prospections en période de reproduction (15/02 au 31/05) sont reconduites en 2006.

Lors des prospections, l'observateur doit simplement rechercher la présence (ou constater l'absence) du Cincle plongeur. Il peut donc arrêter ses prospections dès que le Cincle plongeur est trouvé sur un sous bassin.

Un sous bassin ne peut toutefois être considéré comme suffisamment prospecté que si l'observateur a parcouru au

moins 4 kilomètres de cours d'eau lors d'une même sortie.

Les tronçons où il n'aura pas été possible de prouver la présence ou l'absence du Cincle seront considérés comme «non prospectés».

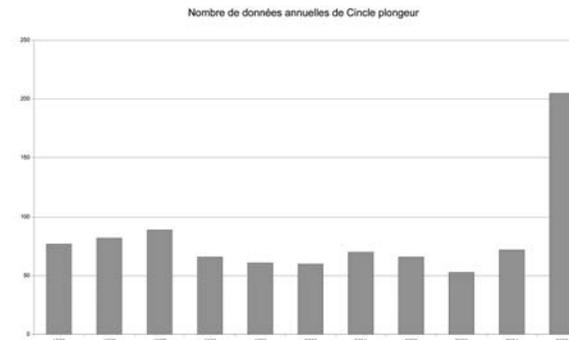
■ **Premiers résultats**

Après une année de prospection et de saisie des données, la Centrale Ornithologique de la SEPOL contient : 115 données de Cincle plongeur en période de reproduction (allant du 15/02/2005 au 31/05/2005), et 205 données de Cincle sur l'ensemble de l'année (du 01/01/05 au 31/12/05).

Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus les autres années, on voit bien que l'enquête a suscité une nette augmentation de la pression d'observation sur cette espèce, et donc a par conséquent amélioré notre connaissance de sa répartition régionale.

Les années précédentes, nous récoltions entre 50 et 80 données de Cincle (Cf. Diagramme 1 : «Nombre de données annuelles de Cincle plongeur de 1995 à 2005»).

Diagramme 1



L'enquête Cincle «Loire Nature»

A ce jour, 37 observateurs bénévoles de la SEPOL et deux structures associatives (le CREN Limousin et le Pic Noir) sont inscrits à cette enquête.

Cela représente 136 sous-bassins versants inventoriés sur les 304 en Limousin.

Tous les résultats ne nous sont pas encore parvenus à ce jour, mais l'on peut tout de même présenter la carte Carte 1 : «Carte de répartition du Cincle plongeur en Limousin en 2005, par sous-bassin versant».

■ **Essai d'une étude «Tronçons »**

Toujours dans le cadre de la mise en place d'un observatoire du patrimoine naturel de la Loire, et en complément de l'enquête Cincle plongeur «Présence-Absence», nous avons lancé la réalisation par notre salarié d'une étude plus précise sur 10 tronçons du Bassin de la Loire. Ce projet a malheureusement avorté en cours d'année, nous avons toutefois réalisé un relevé sur chaque tronçon. Nous verrons donc ici les premiers résultats de ces travaux.

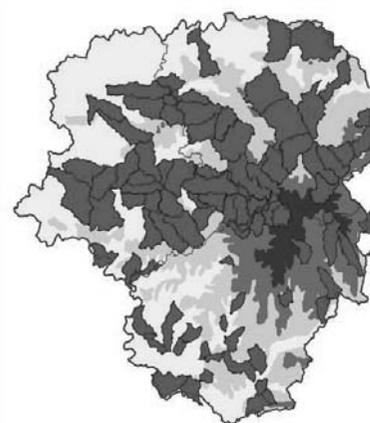
■ **Objectifs**

Proposer une estimation de la population limousine de Cincles plongeurs



Photo : Jérôme Roger

Le Taurion à la Rigole du Diable



Carte 1 de répartition du Cincle plongeur en Limousin en 2005 (découpage à l'échelle des sous-bassins versants)

(sur toute la partie limousine du bassin de la Loire).

Apporter des éléments de compréhension quant à sa répartition et aux densités.

Répondre à la question : «Le Cincle plongeur est-il une espèce bio-indicatrice et de quoi ?» (de la qualité de l'eau, de la température de l'eau, du courant, de la pente,...).

■ **Méthodologie**

A partir de la cartographie des sous bassins versants de la base de données CARTHAGE®, nous choisirons 10 tronçons de 4 kilomètres de longs représentatifs de l'ensemble des cours d'eau du Limousin.

Sur ces **10 tronçons**, nous réaliserons **2 passages** (un tôt en saison du 15 février au 31 mars, et un plus tard du 1^{er} avril au 31 mai 2005).

Lors de chaque passage il conviendra de longer les berges des cours d'eau à vitesse réduite, de noter tous les contacts avec l'espèce et de les reporter précisément sur un fond de carte.

On obtiendra ainsi, pour chaque tronçon, un nombre de territoires occupés dont on considérera qu'il correspond au nombre de couples. Les densités seront ensuite ramenées au kilomètre de linéaire de rivière.

Chaque tronçon de cours d'eau prospecté fera l'objet d'une description précise de son lit mineur, de ses berges et de son lit majeur (pente, état, occupation.) ainsi que d'un relevé de sa qualité biologique (IBGN, PH, température, conductivité, matières en suspension, vitesse du courant).

Tous ces éléments feront l'objet d'une analyse qui devrait permettre d'expliquer la répartition et surtout la densité du Cincle plongeur sur les rivières limousines.

Résultats :

L'Issoire	RIEN
L'Abloux	RIEN
Le Petite Creuse	1 canton
La Couze	2 cantons
La Vienne à St-L-de-N	2 cantons
La Creuse	1 canton
La Vienne à Nedde	1 canton
La Maulde	RIEN
Le Taurion	5 cantons
Le Cher	1 canton

Total des 10 tronçons : 13 cantons occupés pour 40 kilomètres de rivière.

■ **Analyse des résultats**

Moyenne des 10 tronçons :	<i>3,25 cantons/10 km</i>
Moyenne des tronçons occupés :	<i>4,64 cantons/10 km</i>
Maximum :	<i>12,5 cantons/10 km</i>

Ces données sont tout à fait comparables à celles qu'a trouvées la LPO Auvergne sur 44 tronçons (et 171 km).

Moyenne des tronçons LPO Auvergne :	<i>3,33 cantons/10 km*</i>
Moyenne des tronçons occupés LPO Auvergne :	<i>4,6 cantons/10 km*</i>
Maximum LPO Auvergne :	<i>6,66 cantons/10 km*</i>

■ **Premiers éléments de réflexion**

Il est difficile de tirer des conclusions du travail mené en 2005 en Limousin.

Car, premièrement, notre protocole prévoyait deux passages afin de préciser les données, et malheureusement nous n'avons pu faire qu'un seul relevé par tronçon.

Mais principalement, parce que nous avons envisagé de réaliser sur chaque tronçon un relevé IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) ainsi qu'une fiche descriptive du cours d'eau et de son environnement. Ceci n'a pu être malheureusement mis en place.

Toutefois, au regard des résultats on voit que parmi les trois tronçons où le Cincle est absent, deux sont en limite de région (et peut être de répartition), en effet l'Issoire en limite Haute-Vienne / Charente et l'Abloux est en limite Creuse / Indre.

Le cas du troisième tronçon est plus surprenant. En effet, il s'agit d'un tronçon sur la Maulde entre le Lac de

Vassivière et le Lac de Faux-la-Montagne, à environ 660 m d'altitude. On pourrait penser que cette rivière, sur ce secteur soit très favorable au Cincle ; d'autant que ce tronçon n'est pas si loin que cela du tronçon «Taurion» où nous avons obtenu la meilleure densité.

Mais renseignement pris et observations de terrains faites, nous nous sommes rapidement rendus compte que ce tronçon subissait des variations de niveau d'eau de 40 cm à 150 cm en 2 heures de temps, avec des variations également de courant et de largeur. Tout ceci étant dû au déversement d'eau par EDF du Lac de Faux dans la Maulde (à des fins de production d'électricité).

Mais ceci façonne la Maulde sur ce secteur et la rend inhospitalière pour le Cincle.

Il ne peut y installer son nid (variation de niveau d'eau) et il ne peut y trouver sa pitance (courant très variable et parfois fort, qui «nettoie» les fonds).

Liste des observateurs

BARATAUD Julien, LANGENBACH Jean-Claude, BERRUBE François, LERY Jean-Pierre, BERTRAND David, MORELON Stéphane, BOULESTEIX Pascal, MOSSE Johan, BOURDIN Hugo, NAUDON David, CAVALLIN Pascal, NAURON Pascal, CHOLET Bertrand, OLLIER Jean Paul, Conservatoire Régional des Espaces Naturels, PAILLOT Eric, CORIVEAU André, PALLIER Gilles, CREMOUX Danielle, Pic Noir, DAURIAC Roger, PINEAUD Hervé, DESAILLY Pernelle, PIOLLET Jean-Michel, DOUCELIN Annick et Christian, PRADIER Isabelle, FARA Frédéric, REYNIER Arnaud, FAURIE Bernard, ROGER Jérôme, FUENTES Sylvain, SCHILTZ Olivier, GAUTHIER Robert, SIRIEIX David, GENESTE Guillaume, SOULIER Pierrick, HUBERT Philippe, JORLAND Véronique, LABIDOIRE Bruno.

37 observateurs + 2 associations



Photo : Raphaël Bussièrre

Bilan Atlas pour l'année 2005

L'année 2005 se termine et c'est l'heure du premier bilan.

Stéphane Morelan

■ Avertissement :

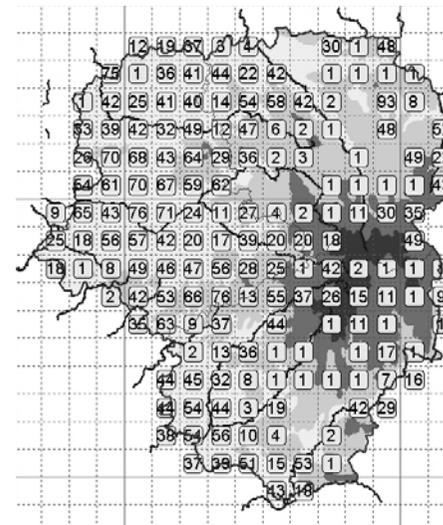
Rappelons tout d'abord que toutes les observations réalisées ne sont pas encore prises en compte dans ce qui va suivre. En effet, de nombreux lots de fiches nous parviennent encore concernant l'année 2005. Il faudra le temps de

les saisir. Que les observateurs concernés se montrent compréhensifs et patients.

Enfin, il ne s'agit pas de faire ici l'analyse ornithologique des observations réalisées en 2005, comme le ferait une centrale, mais d'analyser notre pratique afin de l'optimiser.

■ Résultats atlas des nicheurs

■ Nombre d'espèces contactées en période de reproduction par maille en 2005



Carte 1

Une carte comme celle-ci rendrait plutôt optimiste. Seule une vingtaine de carrés n'a pas été prospectée sur les quelques 190 qui touchent peu ou prou le Limousin. Cependant, on n'a recensé une cinquantaine d'espèces en période de nidification que sur 30 d'entre eux. On peut toutefois retenir qu'une bonne partie du Limousin a été relativement bien couverte. Rappelons que toutes les fiches ne sont pas encore saisies et que parmi celles qui restent à saisir, nombreuses sont celles qui concernent les secteurs vides de la carte.

Perspectives 2006 : Il nous reste encore bien du travail !

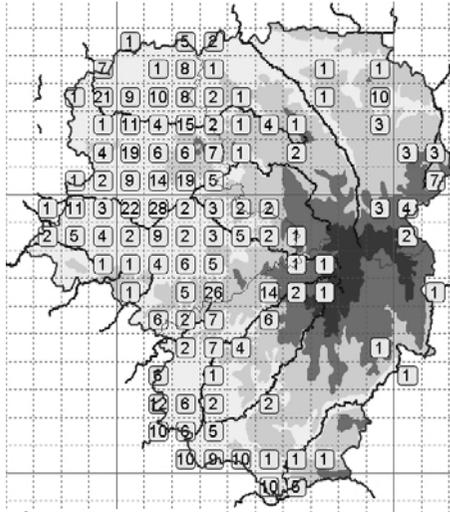
Comme vous avez pu le constater, la carte de répartition du Cincle n'est pas complète, nous devons affiner nos résultats. Ainsi, nous continuerons à rechercher cette espèce en 2006.

N'hésitez plus et participez à cette enquête simple qui permet de découvrir les espèces des rivières et des ruisseaux, mais aussi toutes les espèces communes de notre région, tout en intégrant une enquête nationale et régionale sur la répartition d'une espèce emblématique de nos cours d'eau.

Rejoignez le cercle des chercheurs de Cincles !!!

Pour ce faire, rien de plus simple, soit vous allez sur le site internet de la SEPOL, à la rubrique «Enquête» pour vous inscrire à l'enquête et choisir un secteur (ou des secteurs) à prospecter, soit vous contactez Jérôme ROGER au local au 05 55 32 20 23. Il vous expliquera comment participer, quels secteurs prospecter,...

Cette enquête permettra aussi d'enregistrer des informations sur les diverses espèces qui fréquentent les ruisseaux et les rivières pour le futur atlas des oiseaux nicheurs. Il est donc important que l'on soit nombreux à prospecter le Limousin afin d'avoir une couverture importante de la région.



Carte 2

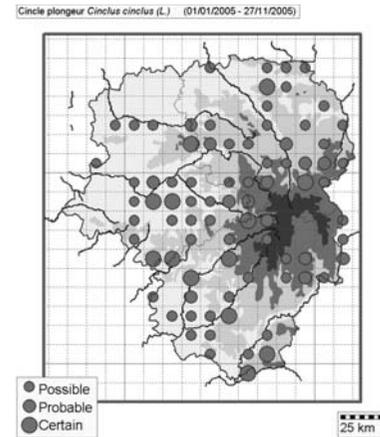
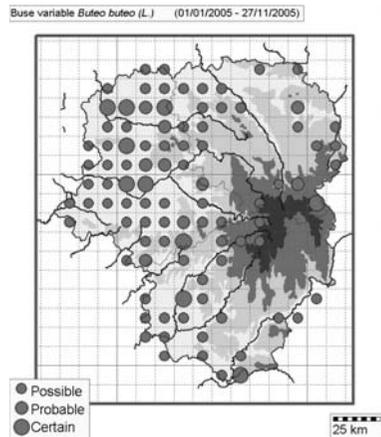
■ Nombre d'espèces nicheuses certaines, par maille en 2005

Cette carte montre une des principales faiblesses de nos prospections. Elle n'est pas nouvelle. Nous ne nous attachons pas assez à chercher (ou à noter) des preuves de nidification certaines (les nids, les transports de matériaux ou de nourriture, les arrivées ou départ de sites de nids : les choucas quittant un clocher d'église par exemple, les adultes feignant une blessure...)

■ Une espèce facilement détectable.

La Buse variable (*Buteo buteo*)

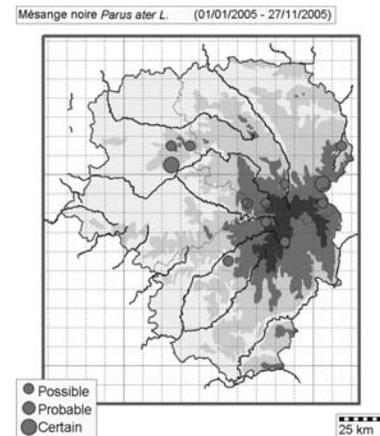
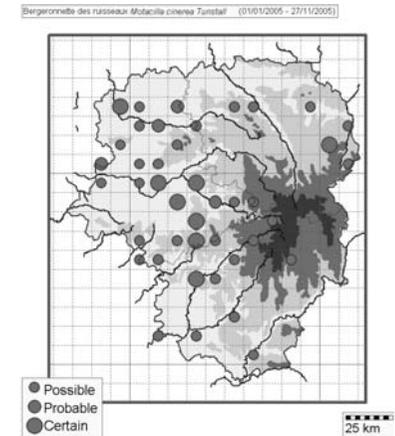
On vérifie sur ces deux cartes que ces espèces sont trouvées dès que des inventaires sont réalisés sur les secteurs. Il reste donc à les trouver partout. Nous obtiendrions sensiblement les mêmes cartes pour la trentaine d'espèces les plus communes.



■ Une oubliée de l'étude "Cinacle"

La Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)

On peut regretter qu'alors que nous sommes rendus sur nombre de ruisseaux, nous n'ayons pas fait un petit effort d'exhaustivité lors de nos inventaires. En effet, il est fort probable que cherchant des cincles, nous ayons contacté d'autres espèces, notamment la Bergeronnette des ruisseaux. Dans la perspective de l'atlas, il faudrait essayer, de noter et de transmettre toutes les espèces et pas seulement celles qui ont motivé notre déplacement.



■ Une espèce localisée... plutôt là où personne n'est allé.

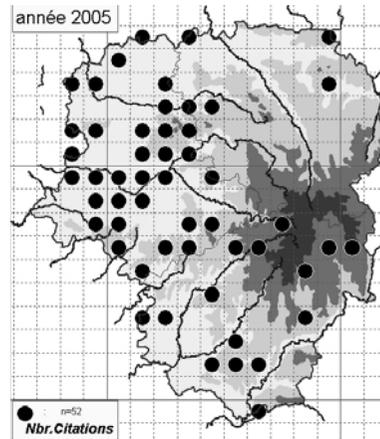
La Mésange noire (*Parus ater*)

De façon inhabituelle, le plateau de Millevaches n'a pas donné lieu à un grand nombre de retour de fiches. La petite Mésange noire qui présente vraisemblablement là ses populations les plus larges est donc sous-représentée dans ce premier bilan.

■ **Prospection hors période de reproduction**

Grive litorue (*Turdus pilaris*)

Seules les données saisies concernant janvier, février et mars 2005 ont été utilisées pour réaliser cette carte (octobre, novembre et décembre 2005 n'étant pas saisis). Cette espèce est sans doute présente partout, au moins au passage. On constate donc que pas plus qu'en période de nidification, notre prospection ne se fait de façon homogène.



■ **Les chiffres clefs**

A ce jour, 206 observateurs ont transmis des données. 4 177 inventaires ont jusque là été saisis pour l'année 2005 ce qui représente 27 127 citations. (soit une moyenne d'environ 6,5 citations par fiche).

Pour rappel, 7355 fiches avaient été analysées pour l'atlas précédent, dont 4793 pour la seule année 1990. Ces inventaires ne concernaient cependant que la période de nidification. Durant les années qui ont permis l'édition de la centrale 1997/2000, ce sont environ 29 000 citations qui étaient enregistrées chaque année (contre une moyenne de 11 900 par an pendant la période Atlas, mais toujours uniquement sur la période de nidification).

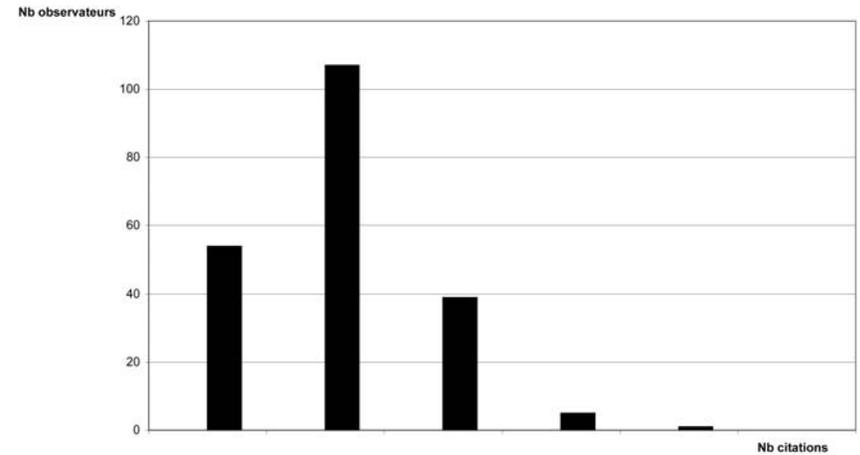
Cette première année d'enquête a d'ores et déjà vu un retour de fiches beaucoup plus important que celle du premier atlas.

Même si l'année n'est pas terminée et qu'à fortiori des fiches ne sont pas encore saisies (5 à 600 reçues mi-décembre lorsque s'écrivent ces lignes), envoyées ou même faites, nous pouvons constater que nous avons saisi le même ordre de grandeur de fiches que les récentes années récentes. Le peu de communication, lié en partie à des problèmes de trésorerie qui n'ont pas permis d'expédier de courriers durant de longs mois, explique sans doute que l'on ne note pas d'inflation sensible de retour de fiches. Nous l'espérons pour 2006 !

Quel est l'ornitho type en Limousin ?

Si l'on essaie de dresser une typologie sommaire des observateurs en Limousin, on repère une forte disparité de pratique.

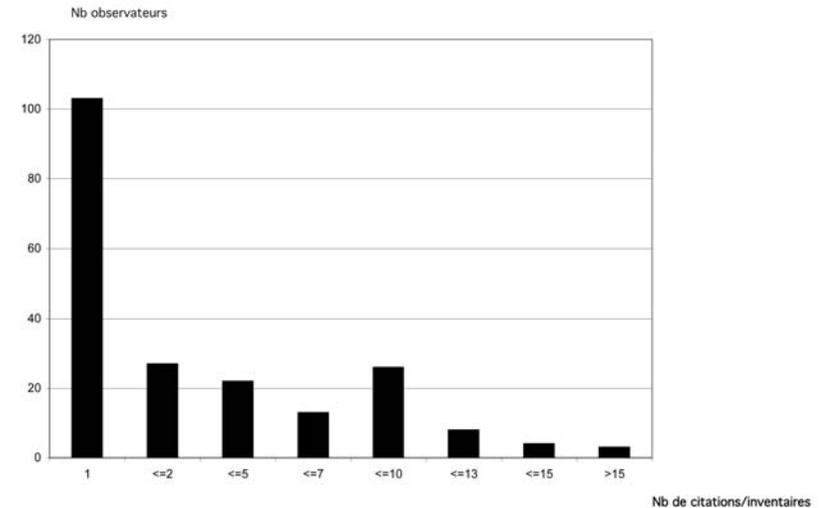
Effectifs d'observateurs en fonction du nombre d'inventaires



Grossièrement, 150 observateurs fournissent des fiches de façon très occasionnelle, seule une petite soixantaine fournit au moins assez régulièrement des fiches. Seuls deux observateurs ont fourni plus de 200 inventaires (jusqu'à alors). Si on analysait avec plus de détail, on s'apercevrait que parmi les observa-

teurs qui fournissent beaucoup de fiches se trouvent aussi des observateurs qui fournissent assez peu de citations alors qu'inversement certains fournissant moins de fiches obtiennent des scores de citations plus élevés. On peut en effet, ne faire une fiche que pour une ou quelques espèces ou au contraire s'astreindre à noter tout ce que l'on repère.

Nombre d'observateurs en fonction du nombre de citations par inventaire.



Pour éclairer le graphique précédent on peut relever que si parmi les 120 observateurs qui ne transmettent pas plus de 2 observations par fiche en moyenne se trouvent tous les observateurs occasionnels déjà évoqués (ceux qui signalent un vol de grues, la première hirondelle...) ; pour les autres catégories, les «bons élèves» du premier graphique, ne sont plus les mêmes. Les 3 personnes transmettant au moins 15 espèces par fiche étant des observateurs qui ne transmettent que quelques dizaines de fiches, mais particulièrement complètes.

Il n'y a pas d'ornitho type en Limousin. Nombreux fournisseurs occasionnels, rares gros fournisseurs, rares fournisseurs de fiches très complètes, fournisseurs moyens de fiches moyennement complètes, chacun contribue à alimenter la base de données et conforte par son action celles des autres, en fonction de son intérêt et de sa disponibilité.

■ Bilan 2005

Les réussites de cette première année d'atlas sont :

- la mise en place d'un réseau de secrétaires de saisie qui a permis de pallier la disparition du poste salarié consacré à ce travail, le retour relativement efficace des fiches ;
- la mise sur pied en collaboration avec F. Jiguet du Muséum National

d'Histoires Naturelles d'un protocole simple d'évaluation des densités des espèces communes sur notre région. (Voir article EPS-Atlas)

Nous, administrateurs, espérons pouvoir très rapidement en ce début d'année 2006, mettre en ligne (<http://www.sepol.asso.fr/>) les cartes de répartition des oiseaux nicheurs déjà obtenues afin que chacun voie les résultats de ses inventaires avec le moins de différé possible.

On peut regretter pour cette première année que le nombre de fiches de retour au local soit sensiblement le même que les années précédentes sans que l'on décèle une augmentation.

Pour conclure par une suggestion concernant les résolutions de l'année 2006 qui commence, nous nous permettons deux suggestions :

- Continuez à noter ce que vous observez sur vos secteurs fétiches, mais n'hésitez pas à aller voir ce qu'il y a sur les carrés d'à côté !
- Pensez à retenir les carrés EPS-Atlas. (Voir article dans ce numéro)

Les 160 à 190 carrés (selon que l'on ne prenne en compte que les carrés complètement limousins ou que l'on ajoute ceux qui le touchent) doivent être tous couverts d'ici 5 ans !

Nom français	Nom scientifique	Nbr. contacts	Statut repro ducteur max.
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i> (Pontopp.)	3	
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas)	56	Certain
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i> (L.)	276	Certain
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i> Brehm	3	Possible
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i> (L.)	267	Probable
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i> (L.)	20	Certain
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i> (L.)	3	Possible
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i> (L.)	17	Certain
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i> (L.)	45	
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> (L.)	354	Certain
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i> (L.)	21	Certain
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i> (L.)	15	
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i> (L.)	12	
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i> (Gmelin)	19	Probable
Oie cendrée	<i>Anser anser</i> (L.)	11	
Oie à tête barrée	<i>Anser indicus</i>	1	
Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i> (Pallas)	5	
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i> (L.)	5	
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i> (L.)	40	
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i> (L.)	28	Probable
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i> (L.)	86	Possible
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i> (L.)	467	Certain
Canard pilet	<i>Anas acuta</i> (L.)	15	
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i> (L.)	6	
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i> (L.)	43	
Nette rousse	<i>Netta rufina</i> (Pallas)	2	
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i> (L.)	91	Certain
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i> (L.)	14	
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i> (L.)	1	
Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i> (L.)	1	
Harle bièvre (Grand Harle)	<i>Mergus merganser</i> (L.)	15	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i> (L.)	42	Possible
Milan noir	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert)	164	Certain
Milan royal	<i>Milvus milvus</i> (L.)	72	Certain
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin)	11	Possible
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i> (L.)	11	Possible
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (L.)	61	Probable
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i> (L.)	3	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i> (L.)	15	Certain
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i> (L.)	68	Probable
Buse variable	<i>Buteo buteo</i> (L.)	431	Certain
Aigle criard	<i>Aquila clanga</i> Pallas	2	
Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i> (Gmelin)	2	Possible
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i> (L.)	19	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> (L.)	167	Certain

Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i> (L.)	1	
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i> (L.)	38	Possible
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall	141	Certain
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i> (L.)	13	Certain
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i> (L.)	33	Probable
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i> (L.)	70	Possible
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i> (L.)	10	Possible
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i> (L.)	103	Certain
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i> (L.)	131	Certain
Grue cendrée	<i>Grus grus</i> (L.)	211	
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i> (L.)	2	Probable
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i> (L.)	17	Certain
Petit Gravelot (Pluvier petit-gravelot)	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli	39	Certain
Grand Gravelot (Plv grand-gravelot)	<i>Charadrius hiaticula</i> (L.)	2	
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i> (L.)	3	
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i> (L.)	1	
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i> (L.)	141	Probable
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i> (L.)	1	
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i> (L.)	3	
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i> (L.)	5	
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i> (Brünn.)	2	
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i> (L.)	19	Possible
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i> (L.)	19	Probable
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i> (L.)	2	
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i> (L.)	1	
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i> (L.)	7	
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i> (Pallas)	5	
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i> (L.)	14	
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus)	14	
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i> (L.)	27	
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i> (L.)	5	
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i> (L.)	68	Possible
Tournepière à collier	<i>Arenaria interpres</i> (L.)	1	
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i> (L.)	53	Probable
Goéland cendré	<i>Larus canus</i> (L.)	2	
Goéland leucopnée	<i>Larus cachinnans</i> Pallas	5	
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i> (L.)	1	
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i> (Pallas)	9	Probable
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i> (L.)	5	Possible
Pigeon biset	<i>Columba livia</i> Gmelin	12	
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i> (L.)	10	Possible
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i> (L.)	900	Certain
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvald.)	501	Certain
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (L.)	207	Probable
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i> (L.)	436	Probable
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i> (Scopoli)	64	Certain
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i> (Scopoli)	42	Probable
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i> (L.)	39	Certain
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i> (L.)	3	Possible
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i> (Pontopp.)	1	Possible

Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i> (L.)	9	Probable
Martinet noir	<i>Apus apus</i> (L.)	211	Certain
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i> (L.)	65	Certain
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i> (L.)	9	Certain
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i> (L.)	174	Certain
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i> (L.)	17	Certain
Pic vert	<i>Picus viridis</i> (L.)	310	Certain
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (L.)	52	Possible
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (L.)	361	Certain
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (L.)	22	Probable
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i> (L.)	50	Certain
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> (L.)	162	Certain
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> (L.)	84	Certain
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i> (L.)	20	Certain
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli)	7	Certain
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i> (L.)	504	Certain
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i> (L.)	120	Certain
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i> (L.)	189	Certain
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i> (L.)	58	Possible
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i> (L.)	9	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i> (L.)	17	Possible
Bergeronnette printanière flavissima	<i>Motacilla flava flavissima</i>	2	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall	123	Certain
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i> (L.)	262	Certain
Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i> (L.)	2	
Cincle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i> (L.)	185	Certain
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> (L.)	852	Certain
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i> (L.)	217	Certain
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i> (L.)	705	Certain
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i> Brehm	385	Certain
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i> (Gmelin)	315	Certain
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (L.)	135	Certain
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i> (L.)	12	Probable
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i> (L.)	292	Certain
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i> (L.)	23	
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i> (L.)	1	
Merle noir	<i>Turdus merula</i> (L.)	1577	Certain
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i> (L.)	123	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i> Brehm	500	Certain
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i> (L.)	38	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i> (L.)	228	Certain
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i> (Rafin.)	3	Possible
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert)	6	Probable
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann)	7	Possible
Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot)	155	Certain
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham	120	Probable
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert)	34	Possible
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (L.)	1473	Certain
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot)	103	Certain
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechst.)	32	Possible
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot)	733	Certain

Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i> (L.)	28	Possible
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i> (L.)	65	Probable
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i> (Temminck)	117	Probable
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas)	35	Certain
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas)	19	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i> (L.)	154	Certain
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i> (L.)	96	Certain
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i> Baldenst.	3	Possible
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i> (L.)	37	Certain
Mésange noire	<i>Parus ater</i> (L.)	36	Certain
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i> (L.)	737	Certain
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> (L.)	1047	Certain
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> (L.)	344	Certain
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i> (L.)	2	
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i> (L.)	4	Certain
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> Brehm	340	Certain
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i> (L.)	316	Certain
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i> (L.)	143	Certain
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i> (L.)	7	Possible
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i> (L.)	11	Probable
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i> (L.)	469	Certain
Pie bavarde	<i>Pica pica</i> (L.)	336	Certain
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i> (L.)	99	Certain
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i> (L.)	53	Certain
Corneille noire	<i>Corvus corone</i> (L.)	969	Certain
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i> (L.)	54	Certain
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i> (L.)	672	Certain
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (L.)	518	Certain
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i> (L.)	25	Certain
Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i> (L.)	4	Probable
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> (L.)	1450	Certain
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i> (L.)	25	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (L.)	110	Certain
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i> (L.)	217	Certain
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (L.)	252	Certain
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i> (L.)	63	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i> (L.)	65	Certain
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i> (L.)	29	Probable
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (L.)	50	Probable
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (L.)	26	Probable
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> (L.)	223	Certain
Bruant zizi	<i>Emberiza cirulus</i> (L.)	140	Certain
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i> (L.)	7	Possible
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i> (L.)	1	
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	31	Possible
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i> (L.)	18	Probable

Liste des contributeurs

ATSPN	CAVALLIN Pascal	DESAGE Marc et Claudine
ALBESSARD Dominique	CELERIER Jean-Michel	DESBRUGERES Jean-Marie
ARNAUD Louis	Centre Nature "LA LOUTRE"	DESPLACES Robert
Association Le Pic Noir	CHANTALET Cyril	DESPLACES Robert
AUDRERIE Jacques	CHASSAGNARD Gaston	DORFIAC Matthieu
AUTIER	CHASTAGNER Michel	DOUCELIN Annick et Christian
AVON Nicolas	CHASTANET Jean-Marie	DOURSENAUD Sébastien
BARATAUD Julien	CHAUFFIER	DUBOIS Gabriel
BARATAUD Michel	CHAUFFREY	DUCHEMIN André
BARBAUD Pierre	CHAULIER Stéphane	DUMETRE Aurélien
BARGUIL Gaëtan	CHAUMEIL Jean Marie	DUMORTIER Marie-Hélène et Bernard
BARRY Philippe	CHAUSSEUR Jean Pierre	DUPOUX Etienne
BASTHIER Maurice	CHOLET Patrice	FACQUET Philippe et Catherine
BASTHIER Pierre	COLMAN David	FARA Frédéric
BAYLE Arnaud	Conseil Supérieur de la Pêche 19	FAUBERT Frédéric
BERNARD Huguette	Conseil Supérieur de la Pêche 23	FAURIE Bernard et Catie
BERRUBE François	Conseil Supérieur de la Pêche 87	FAVRIAN Anne
BERTRAND David	COQ Michel et MARTIN Jacqueline	FLEYTOU Jean-Paul et Viviane Ludovic
BIENVENU Jean-Michel	CORIVEAU André et PERRIER Solange	FOURNIER Jean-Claude
BLAVIGNAC Isabelle	COUARTOU Christian et Sylvie	FUCHS François
BLESCH Martine	COUTANT Régis et VAMBERT Anne-Marie	GAUTHIER Michel et LALANNE Arlette
BOISSEAU Marie-Ange	CREMOUX Danielle et Jean Louis	GAUTHIER Robert
BOLLINGER Jean Claude	DANELON Pierre	GAUTOULE Michel
BOUILLAGUET Barbara	DAURIAC Roger	GAYAUD Jean-Pierre
BOULESTEIX Pascal et	DECOUT Pierre	GENCE Antoine
PAILLER Christelle	DELORD Sylvie	GENDRE Christian et son fils Nicolas
BOURDIN Hugo	DELUCHE Christophe	GENESTE Guillaume
BRAECKMAN Dominique	DERIAN Gwenael	GERALD Albert
BURGUET Jacques et Pascal	DESAGE Fabrice	GORSIC Pierre
BUSSIERE Raphaël		
BUTEL Lucile		
CAILLAUD G.		
CARRE		
CARRIERE Patrick		
CATALIFAUD		

GOUTOULE
 GROUPE MAMMIFÈRES
 DU LIMOUSIN
 GUERBAA Karim et
 MARNIER Sophie
 GUERIN Sylvain
 GUILLEMOT Monique
 HAEUSSLER Jocelyne
 HAGERMAN Marie-Claire
 HUBERT Philippe
 JACOBUS
 JAUDINOT
 JOFFRE Patrick
 KFETTER Emmanuel
 LABIDOIRE Bruno
 LABIDOIRE David
 LABIDOIRE Guy et
 CHAMARAT Noëlle
 LABROUSSE André
 LABROUSSE Arnaud
 LACHAUD François
 LANGENBACH Jean-Claude
 LAPLAGNE Jean et Janine
 LAPRUN Mathias
 LASSIALE Simone
 LE BERRE Claude
 LEBERT Janine
 LEBRETON Alexis
 LECHEVALIER Jacques
 LEGALITE Jean-Yves
 LEGLISE Floriane
 LERY Jean-Pierre
 LOLIVE Nicolas
 MALIGNE Frank
 CSP
 MARIAUD
 MARQUET Patrick
 MARQUET Quentin
 MARTHON Pierre
 MASSON Béatrice
 MAUMIMAUMONT Lucette
 MAURICE Martine

MAYAUD Yves
 MERCIER Christophe
 MIALON Jérémy
 MICHINEAU
 MONDOLY
 MORELON Stéphane et
 Elodie
 MOSSE Johan
 MOUNAL Anne-Marie
 MOURGAUD Gilles
 MOUSSIEGT Laurent
 MULLER Pierre
 NAUDON David
 NAURON Pascal
 NICAUD Camille et
 Josette
 NORE Thérèse
 OLLIER Jean-Paul
 OUBERT Isabelle
 PAILLOT Eric
 PALLIER Gilles
 PARIS Sylvain
 PIOLLET Jean-Michel
 POUGET Gaëlle
 PRADEAU Fred
 PRADIER Isabelle
 PRAGOUT Gérard
 PRECIGOUT Patrick
 PROVOST Pascal
 QUENOT Catherine
 RAFFIN Bruno
 RAYNARD Philippe
 RAYNAUD André et
 Solange
 REBOUX Aurélien
 REYMANN Gisèle
 REYNIER Arnaud
 ROBERT Sylvain
 ROGER Jérôme
 ROUMILHAC André
 ROUX Anne et
 DEFOSSEZ Maurice

SALESSE Aurélien
 SAUTOUR Jean-Christophe
 et GUISSER Valérie
 SCHILTZ Olivier
 SCHMITZ Laurent
 SELIQUER Pierre
 SEPOL
 SEPOL
 SHERGOLD Judy
 SIRIEIX David
 SOTTIER Jérôme
 SOULIER Pierrick
 SPIRET Laurent
 SUBRA
 TARAUAUD Eric
 TEULIERE Jean-Michel
 THEVENET Franck
 THEVENET Michel
 THOMAS Catherine
 THOMAS Frédéric
 TRIDON Julien
 TROCHUT Sébastien
 TULOUP Yves
 URROZ Estela
 VARIERAS Christian
 VERSTRAETE Marguerite
 VIALLE Christian
 VILKS Askolds
 VILLA Olivier
 VINCENT Sylvain
 VIONNET Jean-Luc
 VIRONDEAU Anthony
 VIRONDEAU Jean-Pierre
 VOISIN Patrick
 YVERNAULT Jérôme
 ZINSMEISTER

Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin en 2005

Patrick PRÉCIGOUT

Comme tous les ans, à la même époque, mi-janvier a lieu le recensement des oiseaux d'eau, toutes les données sont centralisées par «WETLANDS INTERNATIONAL».

En Limousin, 159 étangs ont reçu la visite des ornithologues dont 57 en Corrèze, 21 en Creuse et 81 en Haute-Vienne.

Que tous les ornithologues ayant participé, soient ici remerciés.

Tableau récapitulatif du recensement 2005

Espèces	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	TOTAL
Plongeon catmarin			1	1
Grèbe castagneux	3	2	2	7
Grèbe huppé	65	140	167	372
Grand cormoran	372	170	390	932
Grande aigrette	2	24	3	29
Héron cendré	54	70	142	266
Cygne tuberculé	2	2		4
Oie cendrée			1	1
Canard siffleur	1	30	18	49
Canard chipeau		27	4	31
Sarcelle d'hiver	46	139	158	343
Canard colvert	1199	615	2128	3942
Canard souchet		6		6
Fuligule milouin		154	154	308
Fuligule morillon		2	4	6
Fuligule milouinan			1	1
Harle bièvre	3		1	4
Poule d'eau	32	4	33	69
Foulque macroule	39	259	331	629

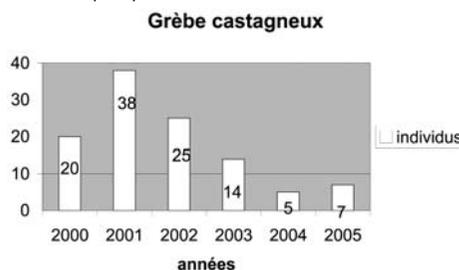
■ Plongeon catmarin (*Gavia stellata*)

5^{ème} mention depuis la mi-janvier 1990.

- 1 individu au Lac de Saint-Pardoux (87).

■ Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

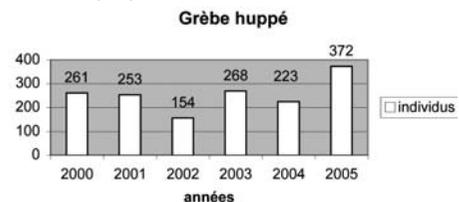
Il faut croire que le Grèbe castagneux se fait rare ou est peu recherché à cette époque.



■ Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

Nouveau record d'individus en hivernage en Limousin, celui-ci datait de 1996 avec 350 individus.

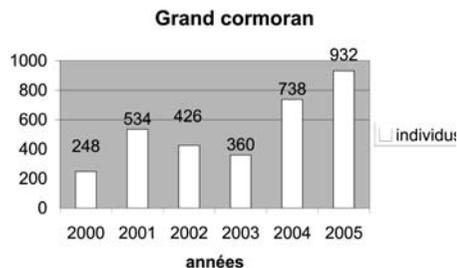
- 44 individus au Lac de Neuvic (19).
- 43 individus au Lac de Saint-Pardoux (87).
- 33 individus à l'étang de la Grande-Cazine (23).



■ Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

L'effectif des Grands cormorans continue sa progression avec :

- 70 individus à l'étang de Murat (87).
- 71 individus à l'étang de Saint-Hilaire-les-Courbes (19).
- 111 individus sur les 3 étangs de Lussat (23).
- 146 individus au Lac de St-Pardoux (87).

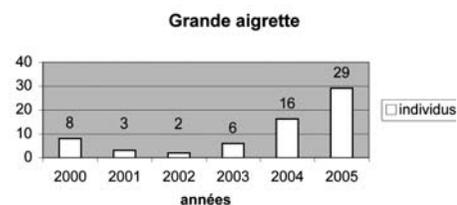


■ Grande Aigrette (*Egretta alba*)

Voilà une espèce qui se porte à merveille et qui je l'espère ne devrait pas tarder à s'installer chez nous.

24 hivernants sur les 3 étangs de Lussat (23) dont 14 sur l'étang des Landes et 8 à l'étang de la Tête de Bœuf.

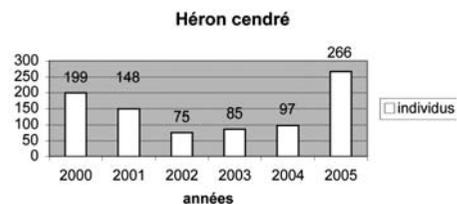
Pour la Corrèze, 2 individus sur l'étang de Saint-Hilaire-les-Courbes et 3 individus sur trois étangs de la Haute-Vienne.



■ Héron cendré (*Ardea cinerea*)

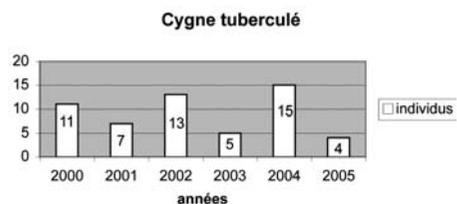
Nouveau record pour le Héron cendré en hivernage, l'hiver fut doux et cela se voit.

- 51 individus sur les 4 étangs de Lussat (23) dont 24 à l'étang de La Tête de Boeuf.
- 31 à l'étang de Murat (87).



■ Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)

La bonne nouvelle est qu'il a été retrouvé en Corrèze où depuis 1998 il ne fut plus vu, avec 2 individus à l'étang de Moulin Neuf, les 2 autres à l'étang des Landes.

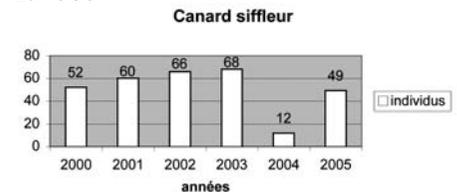


■ Oie cendrée (*Anser anser*)

Seul 1 oiseau a bien voulu hiverner à Saint-Mathieu à l'étang des Bussières.

■ Canard siffleur (*Anas penelope*)

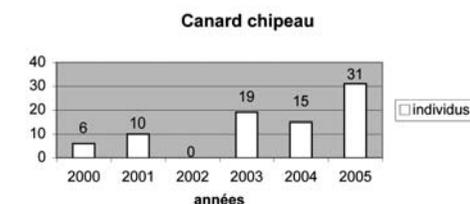
29 individus pour Lussat (23) et ses 3 étangs dont 17 à l'étang des Landes.



■ Canard chipeau (*Anas strepera*)

Le Canard chipeau se plairait-il chez nous ? Depuis 1990, jamais il n'avait été autant vu à la mi-janvier.

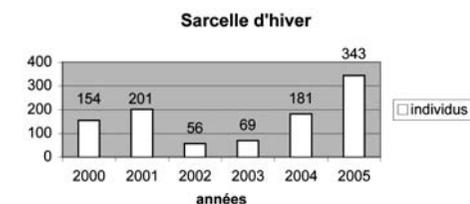
- 18 individus à l'étang de la Bastide (23).
- 9 individus à l'étang des Landes (23).
- 3 à l'étang de Murat (87).



■ Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)

Il faut croire qu'il faisait bon cet hiver en Limousin, là aussi le record est tombé.

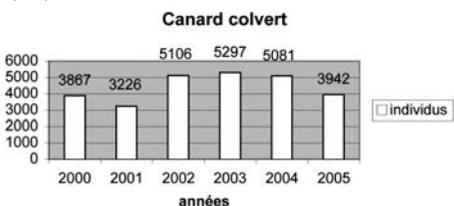
- 120 individus à l'étang de Murat (87).
- 106 à l'étang des Landes (23).
- 25 à l'étang des Oussines (19).



■ **Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)**

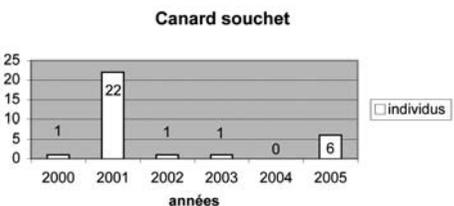
Les concentrations dépassant 100 individus sont les suivantes :

- 130 sur l'étang d'Objat (19)
- 200 à l'étang des Landes (23)
- 158 au Lac de Vassivière (23)
- 500 à l'étang de Murat (87)
- 160 à l'étang de Marval (87)
- 116 à l'étang de Ladignac-le-Long (87).



■ **Canard souchet (*Anas clypeata*)**

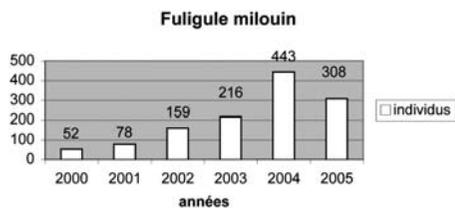
Tous ont été vu sur la commune de Lussat, 5 à l'étang de la Bastide et 1 à l'étang des Landes (23).



■ **Fuligule milouin (*Aythya ferina*)**

Comme d'habitude, l'étang des Landes (23) et l'étang de Murat (87) représentent à eux seuls 82% des individus hivernants en Limousin.

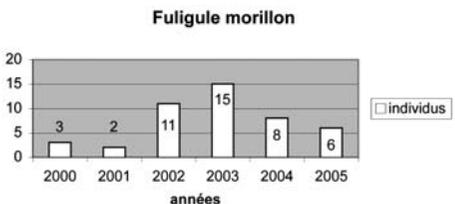
- étang des Landes : 129
- étang de Murat : 124.



■ **Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)**

Trouvé sur trois étangs :

- 1 individu à l'étang de Murat (87)
- 3 individus à l'étang de Boutilly (87)
- 2 individus à l'étang de la Bastide. (23)

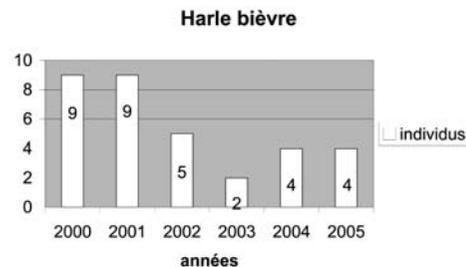


■ **Fuligule milouinan (*Aythya marila*)**

Deuxième mention en deux ans sur le même étang, une femelle à l'étang Boutilly. (87)

■ **Harle bièvre (*Mergus merganser*)**

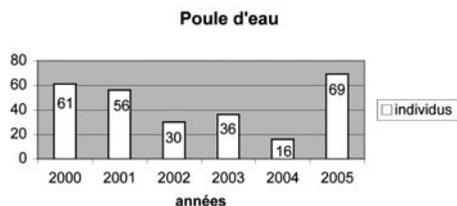
3 individus à l'étang de Goursolles, commune de Lacelle (19). 1 individu au plan d'eau de Saint-Yrieix-le-Perche (87).



■ **Poule d'eau (*Gallinula chloropus*)**

Là aussi, l'hiver fut doux et nos poules d'eaux sont restées.

20 individus à l'étang de Moulin Neuf (19).

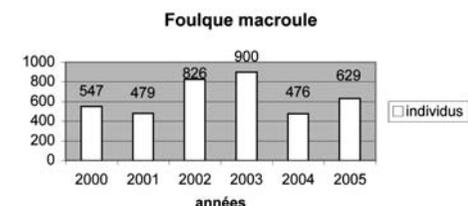


■ **Foulque macroule (*Fulica atra*)**

Comme d'habitude, la commune de Lussat (23) nous fournit un grand nombre d'individus.

- étang de la bastide : 112
- étang des Landes : 90

Pour la Haute-Vienne, 57 individus à l'étang des Bordes.



Autres espèces observées lors du comptage des oiseaux d'eau :

Quelques **Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*)** dont 1 000 à Saint-Martial-sur-Isop (87), 16 **Bécassines des marais (*Gallinago gallinago*)** sur 3 étangs dont 10 à l'étang de Cieux (87) et 5 à l'étang de Baudy (87), 12 **Chevaliers culblancs (*Tringa ochropus*)**, 7 sur Grand Etang (87), 3 sur l'étang de la Chaussade (87), 6 **Chevaliers guignettes (*Actitis hypoleucos*)** dont 5 à Grand Etang (87) et 1 à l'étang de Cieux (87), 8 **Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*)** dont 4 à l'étang de Murat (87).

Listes des étangs prospectés en 2005

CORRÈZE :

ALLASSAC	Barrage de Saillant
AUBAZINES	Etang du Coiroux
BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	
BEYSSAC	Etang de la Jumenterie
BEYSSAC	Etang du Mas
BEYSSAC	Etang de la Rechèze
BRIVE-LA-GAILLARDE	Bords de la Corrèze
CHANTEIX	Etang de l'Hôpital
CLERGOUX	Château de Sédières
CLERGOUX	Etang de Ferrier
CLERGOUX	Etang Noir
ESPAGNAC	Etang du Centre de Loisirs

ESPAGNAC	Etang de Taysse
FAVARS	Etang de Lachamp
GIMEL-LES-CASCADES	Etang de Ruffaud
JUILLAC	Etang de Chignac
JUILLAC	Etang de Lescurc
LACELLE	Etang des Goursolles
LAGRAULIERE	Etang de Blanchefort
LAGRAULIERE	Etang du Bois Grand
LISSAC-SUR-COUZE	Lac du Causse
LUBERSAC	Tournevite
MARCILLAC-LA-CROISILLE	Barrage de Marcillac
MONTGIBAUD	Etang de Cherchaud
NEUVIC	Lac de Neuvic
OBJAT	Etang de Moulin Neuf

PEYRELEVADE Lac du Chammet
 SAINT-BONNET-LA-RIVIERE La Chabroulie
 SAINT-CLEMENT Etang les Rivières
 ST-GERMAIN-LES-VERGNES Domaine de Lascaux
 ST-GERMAIN-LES-VERGNES Etang de St Germain
 ST-GERMAIN-LES-VERGNES Laborde
 ST-HILAIRE-LES-COURBES Etang de Saint-Hilaire
 SAINT-HILAIRE-LES-COURBES Le Petit Etang
 SAINT-MERD-LES-OUSSINES Etang des Oussines
 SAINT-MEXANT Etang de Fageolles
 SAINT-JAL Etang de Saint Jal
 SAINT-JULIEN-MAUMONT Etang d'Irrigation
 ST-PANTALEON-DE-LARCHE Les Gravières
 ST-PARDOUX-L'ORTIGIER Etang de St-Pardoux
 SAINT-PRIEST-DE-GIMEL Etang de Brach
 SAINT-SORNIN-LAVOLPS Etang de Saint Sornin
 SEGONZAC Station d'épuration
 SEILHAC Etang de Bournazel
 SEILHAC Etang Neuf
 SERVIERES-LE-CHATEAU Lac de Feyt/leCamping
 SEXCLES Etang de Lascaze
 TARNAC Nouvel Etang de Chabannes

TREIGNAC Lac des Bariousses
 TREIGNAC Le Portail
 TULLE L'Auzelou
 TURENNE Etang de la Gare de Turenne

USSAC Etang du Griffolet
 USSEL Etang de Ponty
 USSEL Mazet
 USSEL La Veyssiere
 VOUTEZAC Barrage de Biard

CREUSE :
 AZERABLES Etang de la Chaume
 GOUZON Etang de Gouzou
 LE GRAND-BOURG Etang de Chanteraunes

LE GRAND-BOURG Etang de Livergnat
 LE GRAND-BOURG Etang du Masroy
 LIZIERES Etang de Maubrant
 LUSSAT Etang de la Bastide
 LUSSAT Etang des Landes
 LUSSAT Etang de Tête de Boeuf
 LUSSAT Etang de la Viergne
 MOURIOUX-VIEILLEVILLE Etang du Laget
 NOTH
 NOTH Etang d'Argent

NOTH Etang de la Grande Cazine
 ROYERE-DE-VASSIVIERE Lac de Vassivière
 SAINT-MARC-A-LOUBAUD Lac de la Vaud-Gelade

ST-MAURICE-LA-SOUTERRAINE Etang de Vitrat
 SAINT-PIERRE-DE-FURSAC Etang de Chabannes
 SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE Etang de Néravaud
 SAINT-VAURY Etang de Coudert
 SAINT-VAURY Etang de la Ville

HAUTE-VIENNE :
 AIXE-SUR-VIENNE Arliquet
 AIXE-SUR-VIENNE Etang de Beaubonnat
 AIXE-SUR-VIENNE Etang de la Bouchie
 AIXE-SUR-VIENNE la Vienne
 AMBAZAC Etang de Jonas
 ARNAC-LA-POSTE Ruffasson
 AZAT-LE-RIS Etang Boutilly
 AZAT-LE-RIS Etang du Grand Champ
 AZAT-LE-RIS Etang des Planchettes
 AZAT-LE-RIS Grand Etang
 BERNEUIL Etang le Mail
 BESSINES-SUR-GARTEMPE Etang de Lavillemichel
 BESSINES-SUR-GARTEMPE Etang de Sagnat
 BLOND Etang du Grand Pâturage

LE BUIS Etang des Sagnes
 BUSSIÈRE-BOFFY Etang de Bussière-Boffy

CHAMBORET Le Queyroix
 CHATEAUNEUF-LA-FORET Etang de Châteauneuf la Forêt

CIEUX Etang de Cieux
 COMPREIGNAC Lac de Saint-Pardoux/Chabannes
 COMPREIGNAC Lac de Saint-Pardoux/Villebert

COUSSAC-BONNEVAL Etang de la Serrerie
 COUSSAC-BONNEVAL Etang de Marsaguet
 CROMAC Etang de Cromac
 CROMAC Etang de Soullignac
 CUSSAC Etang de la Monnerie
 LE DORAT Etang de Lage
 FEYTIAT Le Châtenet
 FEYTIAT Le Petit Crouzeix
 FLAVIGNAC Etang Saint-Fortunat

FLAVIGNAC Etang Saint-Fortunat
 GLANDON Etang de Puymoreau
 LES GRANDS-CHEZEAUX Etang des Landes (petit)
 LA JONCHERE-ST-MAURICE Etang du Bourg
 LADIGNAC-LE-LONG Etang les Etangs
 LADIGNAC-LE-LONG Etang de Ladignac
 LAURIERE Pont-à-l'Age
 LIMOGES Bords de Vienne
 LINARDS Etang de Crorieux
 MAGNAC-LAVAL Etang les Pouyades
 MARVAL Etang de Ballerand
 MEILHAC Etang du Dognon
 MEILHAC Etang de Meilhac
 MEUZAC Etang de Forge Neuve
 MEUZAC Etang de la Roche
 MEZIERES-SUR-ISSOIRE Etang de la Côte
 MEZIERES-SUR-ISSOIRE Etang de Chez Louis du Bos
 MEZIERES-SUR-ISSOIRE Etang de Mézières
 NEXON Etang de la Lande
 ORADOUR-SAINTE-GENEST Etang de Belle Perche
 ORADOUR-SAINTE-GENEST Etang des Maisons
 ORADOUR-SUR-VAYRES Etang des Vergnes
 PEYRILHAC Etang de Conore
 ROCHECHOUART Etang de Rochechouart
 SAINT-AUVENT Etang de la Pougé
 SAINT-BARBANT Etang des Bregères
 SAINT-BONNET-BRIANCE Etang d'Aigueperse

SAINT-BONNET-BRIANCE Etang de Sivergnat
 SAINT-HILAIRE-LES-PLACES Etang de Lafarge
 SAINT-JOUVENT Etangs des Bordes
 SAINT-JUNIEN-LES-COMBES Etang du Francour
 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE Etang du Moulin de Latterie

SAINT-LEGER-MAGNAZEIX Etang de la Chaussade
 SAINT-LEGER-MAGNAZEIX Etang d'Héru
 SAINT-LEGER-MAGNAZEIX Etang de Murat
 SAINT-MARTIN-LE-VIEUX Etang de Mardaloux
 SAINT-MATHIEU Etang des Bussières
 SAINT-MATHIEU Etang des Pouillades
 SAINT-MATHIEU Etang de St-Mathieu
 SAINT-MATHIEU Etang des Séchères
 SAINT-PARDOUX Etang Renier
 SAINT-SULPICE-LAURIERE Etang de St Sulpice
 SAINT-SYLVESTRE Etang de Gouillet
 SAINT-SYLVESTRE Etang de la Pêcherie
 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE Etang Baudy
 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE Etang de Saint-Yrieix
 THIAT Le Chiron
 THOURON Etang de Châteaumoulin
 THOURON Etang de la Combette
 THOURON Etang de Croix Batissou
 THOURON Etang de Tricherie
 VIDEIX Etang de Lavaud

Habitats et diversité avifaunistique : étude statistique d'après le suivi STOC-EPS 2004

Etienne DUPOUX

■ Introduction :

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple réalisé au niveau national et commencé depuis 2001 permet de connaître des tendances évolutives sur les populations d'oiseaux. C'est également un bon outil pour élaborer des cartes de densité par extrapolation puisque le suivi s'avère quantitatif. Cependant, la relation entre milieux et espèces n'apparaît pas dans les résultats de cette étude.

Les nombreux points d'écoute que comprend le suivi sont pourtant idéaux pour ce type d'étude. En effet, on va trouver toute une gamme de milieux et, ce qui est très important, beaucoup de données pour un seul type de milieu. Aujourd'hui, la modification des habitats (agriculture plus intensive, pratiques sylvicoles...) très prononcée a des conséquences sur les populations d'oiseaux. Nous savons tous que les monocultures intensives et les plantations équiennes de résineux sont très défavorables à l'avifaune. Mais peut-on le mesurer concrètement et de manière scientifique ? Et peut-on comparer une forêt et une prairie ?

Cet article fait l'objet d'une synthèse

d'un rapport plus complet. Il a pour but de montrer les conclusions principales de l'analyse en évitant les lourdeurs statistiques.

■ Problématiques de départ

Plusieurs grands types d'habitats utilisés par les points d'écoute peuvent être identifiés en Limousin :

- les milieux agricoles (prairies, cultures, pelouses avec ou sans haies)
- les milieux sylvicoles (forêts de feuillus, de résineux, mixtes)
- les milieux aquatiques (étangs, lacs et rivières)
- les milieux bâtis (bâti rural ou urbain)
- les autres milieux (landes, rochers)

L'objectif premier est de comparer statistiquement le peuplement avifaunistique de ces grands types de milieux, en se basant sur les indices suivants :

- la richesse spécifique (nombre d'espèces par point d'écoute)
- l'effectif total
- la diversité qui tient compte à la fois de la richesse spécifique et de l'effectif total. Cet indice est très intéressant car il

permet de cerner l'équilibre du peuplement. La diversité sera forte si la richesse spécifique est élevée et que chaque espèce compte un nombre équivalent d'individus.

- l'équitabilité (nous n'en discuterons pas dans cet article)
- les espèces menacées (inscrites sur la liste des oiseaux menacés et à surveiller en France)

Le second objectif est d'appréhender du point de vue statistique la dépendance ou non d'une espèce à un milieu. Par exemple, on peut chercher si le Bruant jaune est dépendant du milieu agricole, et au sein de celui-ci, s'il dépend de la présence de haies, de cultures...

■ Bases de l'étude

Cette étude se base sur les résultats obtenus par le Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage

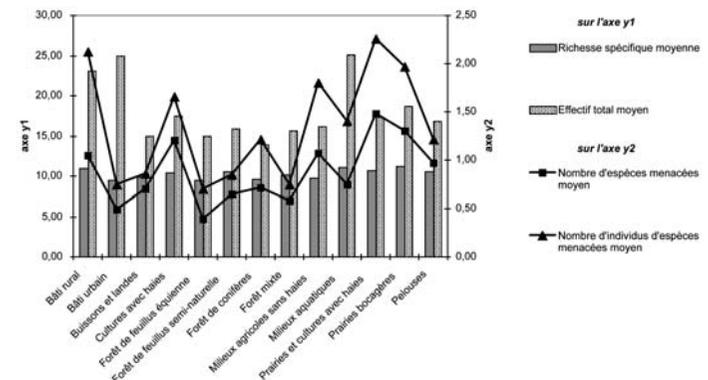
Ponctuel Simple (STOC-EPS) de 2004 en Limousin. Les deux passages sont pris en compte pour voir si les résultats du premier passage se retrouvent pour le deuxième, auquel cas ils seront davantage significatifs. Seuls les carrés où les deux passages ont été effectués (59 au total pour le Limousin en 2004) sont retenus, ce qui représente 590 points d'écoute.

Les indices précédemment cités sont calculés pour tous les points d'écoute. Après avoir regroupé les points d'écoute de milieux similaires, des calculs de moyennes (confirmés par des tests statistiques pour valider les différences observées) permettent de comparer ces milieux.

■ Résultats obtenus

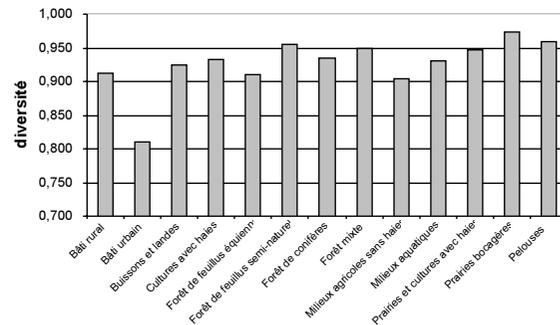
Les figures 1 et 2 regroupent les résultats obtenus pour les différents indices. On peut facilement comparer les différents habitats.

Figure 1 : Indices moyens par points d'écoute pour chaque type d'habitat



DUPOUX E., 2005 - Habitats et diversité avifaunistique : étude statistique d'après le suivi STOC-EPS 2004 - rapport pour la SEPOL - 39p.

Figure 2 : Diversité moyenne par point d'écoute pour chaque type d'habitat



■ Les espaces agricoles avec haies : des milieux favorables à l'avifaune

En limousin, les prairies bocagères (prairies avec haies) apparaissent comme le milieu le plus riche en oiseaux. C'est là qu'on trouve le plus d'espèces, en effectif correct. La diversité avifaunistique est élevée. Les prairies bocagères, recèlent de nombreuses espèces menacées et en effectif assez important. En France, ce sont les modifications de l'agriculture et de l'élevage qui affectent le plus les espèces menacées avec une fréquence de 54,7% (ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D., 1999, Annexe XIX). D'après la même source, les modifications qui causent le déclin des espèces que l'on peut observer en Limousin sont :

- conversion de milieux naturels en culture
- abandon du pastoralisme et des cultures
- pesticides
- remembrement et élimination des bocages, haies...
- changement dans les pratiques culturales et pastorales
- changement d'assolement, monocultures

Les prairies bocagères, qui sont encore nombreuses en Limousin, n'ont pas ou presque pas subi ces modifications. Il est donc logique qu'elles accueillent beaucoup d'espèces menacées. Menacées parce que leur habitat est en forte diminution au niveau national voire européen. Les prairies bocagères reste le seul milieu où la chevêche d'Athéna a été contactée et demeurent nécessaires à la sauvegarde de la pie-grièche écorcheur comme du bruant jaune. En effet, il s'est avéré que ce dernier est dépendant des milieux agricoles avec haies.

Il en est à peu près de même pour les prairies et cultures avec haies où le peuplement avifaunistique et riche et diversifié, et où de nombreuses espèces menacées sont présentes, qualitativement et quantitativement. Seul l'effectif total apparaît comme globalement moyen. La présence de quelques cultures ferait donc chuter l'attractivité du milieu. Cela se confirme puisque les cultures avec haies obtiennent un effectif total moyen à faible et une diversité moyenne bien que la richesse spécifique soit bonne. Plus la surface cultivée est importante par rapport à celle des prairies, plus

cela semble porter préjudice aux oiseaux. Ceci est peut-être à mettre en relation avec une nourriture qui serait plus diversifiée et de meilleure qualité dans les prairies que dans les cultures.

On notera tout de même que la présence de haies et d'un maillage bocager encore bien présents permet, même dans les cultures, de conserver une bonne richesse spécifique (en moyenne 7,4 % d'espèces en moins que dans les prairies bocagères contre 12,1 % de moins pour les milieux agricoles sans haies).

Non mise en évidence ici, la qualité des haies (strates, diversité des essences...) et leur connexion sont également importantes.

■ Les milieux agricoles sans haies ou l'annonce d'un appauvrissement

L'absence de haies provoque une baisse de la richesse spécifique, de l'effectif total et donc de la diversité. Ces milieux agricoles présentant parfois quelques lignes d'arbres ou buissons, nous n'assistons pas à une baisse sensationnelle et des espèces menacées y subsistent encore, mais en effectifs moindres. Il s'agit là d'une alerte nous montrant que si l'intensification s'accroît et que les arbres et buissons restants sont éliminés, la situation va s'aggraver pour le peuplement d'oiseaux.

Des tests d'indépendance ont permis de démontrer l'importance des milieux agricoles (tous confondus) pour de nombreuses espèces menacées telles que l'Alouette lulu (*Lulula arborea*), la Huppe

fasciée (*Upupea epops*), le Pic vert (*Picus viridis*), le Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) et la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*).

■ L'exemple semblable des forêts

Dans les milieux forestiers, on voit également que ce sont les modes de gestion les plus intensifs qui sont les plus défavorables aux oiseaux. Les forêts de feuillus semi naturelles et les forêts mixtes abritent un peuplement équilibré et diversifié, et sont indispensables à certaines espèces, bien que celles-ci ne soient pas menacées car les forêts sont moins radicalement modifiées que les milieux agricoles au niveau national. Cependant, notons la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*), classée «A Surveiller» sur la liste des oiseaux menacés de France, qui niche en effectif réduit dans les forêts de feuillus du plateau de Millevaches.

Les forêts de feuillus équiennes et les forêts de conifères sont moins riches et diversifiées.

L'effectif total n'est jamais bon, quel que soit le type de forêts dont il s'agit. Cela peut éventuellement s'expliquer par une plus difficile perception des chants dans ces milieux fermés.

■ Les fortes disparités entre bâti rural et urbain

Le bâti rural s'avère plutôt attractif pour l'avifaune. On y trouve beaucoup d'espèces différentes, ce qui peut s'expliquer par la présence cumulée des espèces «villageoises» et des espèces des milieux agricoles. En effet, les milieux

bâti ruraux sont souvent entourés de prairies ou de cultures. L'effectif total souvent très élevé, auquel contribuent quelques espèces comme le Moineau domestique (*Passer domesticus*), l'Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) ou encore l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), entraîne néanmoins un certain déséquilibre du peuplement. C'est pour cette raison que l'on trouve une faible diversité. L'Hirondelle Rustique et le Rougequeue à front blanc sont les deux espèces menacées dont la dépendance au bâti (rural pour la première) a été prouvée.

Les bâtiments et les fermes plus ou moins anciens et la proximité de champs offrent de multiples possibilités de nidification et une nourriture abondante.

Le bâti urbain est incontestablement le milieu le plus repoussant pour l'avifaune. Tous les indices sont faibles. Seules les arrivées des colonies de Martinets noirs (*Apus apus*) et d'Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbanum*) permettent à l'effectif total d'être élevé au second passage.

■ Le cas des autres milieux

Un peu à l'image du bâti rural, les milieux aquatiques abritent de nombreuses espèces dont certaines en effectifs très importants, ce qui engendre une faible diversité. On peut citer les hirondelles et martinets chassant les insectes au-dessus des étangs ainsi que les troupes de Canards colverts (*Anas platyrhynchos*). Le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) et le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) sont notés dans ces

milieux, le plus souvent sur des sites peu perturbés. Si les points d'écoute sur les milieux aquatiques étaient plus nombreux, nous aurions pu séparer les perturbés (en distinguant activités nautiques et pêche à la ligne) des non perturbés. Ceci nous aurait permis de connaître réellement l'impact des perturbations sur le peuplement d'oiseaux.

Pour ce qui est des pelouses, elles tendent vers des résultats analogues aux milieux agricoles avec haies, alors que les buissons et landes se rapprochent des forêts. En effet, ces derniers sont majoritairement représentés par des jeunes taillis ou des zones de repousse d'anciennes coupes à blanc. Les données n'étant pas suffisamment nombreuses pour les pelouses, et les buissons et landes regroupant plusieurs structures différentes, nous n'émettrons pas de conclusions particulières les concernant.

■ Discussion

Voici donc les mesures, basées sur nos résultats, que l'on peut proposer pour contribuer à la préservation de notre avifaune limousine (il s'agit sans doute de mesures largement évoquées et développées dans de nombreuses études, mais comme quoi elles sont d'autant plus importantes puisque redondantes !):

- éviter à la fois la déprise et l'intensification de l'agriculture
- conserver le maillage bocager et la qualité des haies
- essayer de ne pas regrouper les zones de cultures au même endroit de manière à conserver au maximum une

mixité prairies-cultures

- éviter le reboisement et surtout les plantations notamment de résineux

- favoriser une gestion type «futaie jardinée» (arbres de différents âges et espèces, plusieurs strates...) si possible en feuillus ou mixte

- éviter une urbanisation trop forte et conserver les habitats ruraux

- rendre les villes accueillantes (arbres, zones de nidification...)

L'activité agricole apparaît donc comme indispensable. Son évolution est cependant fortement liée aux politiques nationale et européenne. L'importance socio-économique des haies est pourtant reconnue : les haies ont un rôle de brise-vent (améliorant le rendement des cultures selon Guyot, 1976), un rôle d'autoépuration de l'eau, un rôle paysager...

La préservation du paysage bocager a plus de pertinence si elle est menée au moins à l'échelle régionale, pour assurer la survie des espèces et ne pas se retrouver avec des habitats fragmentés.

D'un point de vue social, il serait essentiel de connaître le regard des habitants locaux sur leur paysage bocager, que ce soient les agriculteurs et les autres habitants non gestionnaires de ces milieux. Nous pouvons également nous demander ce que viennent chercher les touristes dans la région Limousin, afin de mesurer l'importance des paysages agricoles extensifs. Le développement de ventes à la ferme permettrait de maximiser les bénéfices des producteurs. Il faudrait pour cela mettre en place des campagnes de publicité et d'affichage pouvant y contribuer.

Le Limousin est déjà fortement boisé : 33 % de sa surface contre 26 % au niveau national (Espaces Naturels du Limousin,

2000 - Le Limousin côté nature p. 57). Pour conserver la diversité de notre avifaune, il convient donc d'éviter les reboisements. Par contre, les forêts déjà existantes gagneraient, sur le plan biologique, à être gérées de façon extensive. Ceci nécessite une politique de valorisation du bois de feuillus, des compétences sylvicoles avérées et la non limitation des forêts à un simple but de production, sachant que d'autres activités économiques y sont possibles (cueillette de champignons, accueil du public...). Le problème est que la plupart des forêts limousines sont privées, et des conventions s'avèrent indispensables.

Le bâti rural joue un rôle non négligeable pour la préservation de certaines espèces. Privilégier la réoccupation des anciens bâtiments (en laissant des anfractuosités nécessaires à la nidification de certaines espèces) est plus approprié que de construire des lotissements, si l'on veut prendre en considération l'avifaune. La présence de fermes agricoles anciennes doit être prise en compte, celles-ci étant beaucoup plus propices qu'une seule grosse exploitation en tôle. Les villes, quant à elles, doivent développer au maximum leurs espaces verts. La présence de corridors verts à l'intérieur de celles-ci serait un atout pour l'avifaune, permettant un contact plus facile entre les populations, facilitant les flux d'oiseaux au travers de la ville et améliorant la fonctionnalité de l'espace. Pour les grandes agglomérations (il est vrai peu présentes en Limousin...), ce sont les rocades périphériques qui posent problèmes aux connexions entre parcs urbains et campagne. Elles interrompent et limitent le flux de la faune, surtout pour les animaux à mobilité réduite (certains insectes, micro-mammifères). Le développement de parcs

à végétation plus spontanée qu'horticole est également bénéfique pour l'avifaune, et permet d'augmenter la diversité globale au niveau de l'agglomération.

Nous nous apercevons bien que toutes ces propositions nous amènent à réfléchir à l'échelle régionale pour mener des politiques environnementales cohérentes. Nous avons vu à travers cette étude que la «dégradation» des paysages se répercute sur les populations d'oiseaux. Ce sont donc bien des causes de ces dégradations qu'il faut traiter. Cela passe par une gestion intégrée qui prend en compte

suffisamment de problématiques (environnementales, sociales, économiques) pour être acceptée par l'ensemble de la population. A partir de cette réflexion globale, les actions doivent être pertinentes localement, en tenant compte de la spécificité des sites et des habitants.

Cette étude peut constituer un fondement scientifique de la nécessité de préserver un paysage fonctionnel, avec des milieux où l'action de l'homme doit être réfléchie. La qualité du cadre de vie est un atout fort de notre région, ne la perdons pas !

Petites informations diverses

ALSACE

■ Mare de substitution

La future ligne à grande vitesse Rhin-Rhône ne prend pas les questions d'environnement à la légère. Alors que le chantier leur interdit l'accès à leur milieu de reproduction, grenouilles vertes, crapauds sonneurs et autres tritons palmés ne sont pas délaissés pour autant. Une mare de substitution de 150 m² et 1,50 m de profondeur est actuellement en construction, pour accueillir ces amphibiens à la fin de leur période d'hibernation, fin février.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 19/01/06.

LIMOUSIN

■ Chasseur dangereux

Un quinquagénaire de Champsac, en Haute-Vienne, a été placé en garde à vue par les gendarmes pour avoir, au cours d'une battue de chasse, tiré des coups de feu sans raison. Ses balles ont atteint une voiture sans faire de blessé, mais lors de la perquisition, les policiers ont découvert chez lui 13 armes non déclarées de diverses catégories. L'homme a de plus avoué qu'il pratiquait le braconnage avec sa famille depuis trois ans.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 10/12/05.

CHAMPAGNE-ARDENNE

■ Le prix des grues

Une cinquantaine d'agriculteurs vont recevoir 50 000 euros pour réparer les dégâts provoqués par le passage des grues cendrées qui ont pris l'habitude de faire des haltes au bord des lacs. Près de 750 ha ont ainsi été endommagés cette année dans la région. Le conseil régional paiera 80% de l'indemnisation, le reste sera réglé par les départements.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 02/12/05

LORRAINE

■ Oiseaux rois

Grâce à la mobilisation de 320 familles de Liverdun (Meurthe-et-Moselle), le plus grand refuge de France de la Ligue de Protection des Oiseaux est né en grande banlieue de Nancy. Chaque foyer a accepté de remplir les conditions de la charte des «refuges LPO» : installer des nichoirs, laisser quelques mètres carrés de mauvaises herbes au fond du jardin, mettre en place un tas de bois... Quarante-huit espèces ont déjà été recensées dans le secteur.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 09/01/06

PAYS DE LA LOIRE

■ Migrateurs englués

Près de 15 000 oiseaux migrateurs, soit la moitié de la population comptabilisée dans l'estuaire de la Loire, sont directement menacés de mort selon la Ligue pour la Protection des Oiseaux. La semaine dernière, deux navires sont entrés en collision dans le port de Saint-Nazaire, provoquant une importante pollution aux hydrocarbures. Depuis samedi, on ne compte plus les oiseaux englués par le pétrole, une roselière ayant été touchée par la pollution.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 09/01/06

MIDI-PYRENEES

■ Bonnes nuits

Les chauves-souris vont pouvoir dormir tranquilles. Elles sont 800 à avoir trouvé refuge dans un transformateur EDF sur le parcours du chemin de Croix à Rocamadour dans le Lot. Pour les protéger, le parc naturel des Causses du Quercy vient de signer une convention avec EDF. Les techniciens amenés à réaliser des travaux sur le site seront formés afin de déranger le moins possible la colonie.

Publié dans : Aujourd'hui en France du 09/01/06

Synthèse des observations du 01/11/2005 au 28/02/2006

David LABIDOIRE

Cette synthèse reprend les observations communiquées sur la liste de discussion obs-limousin et les actualités parues sur le site internet de la SEPOL (www.sepol.asso.fr).

Commentaire synthétique sur la période :

Le fait marquant est l'afflux de bouvreuils trompetteurs, 20 mention pour le Limousin durant les 4 derniers mois. Originaire de la république des Komis, dans le nord-est de la Russie européenne, à l'ouest de l'Oural, ils sont reconnus par leur curieux coup de trompette (audibles sur internet : <http://ddkkk.1g.fi/pyrpyr/pyrpyr.htm>) et leurs couleurs vives.

Notons la belle diversité d'Anatidés avec l'observation des trois espèces d'Harles, 2 Garrots à œil d'or, 1 Fuligule nyroca, et 1 Eider à duvet toujours présent sur l'étang du Bournazel à Seilhac.



Photo : Raphaël Bussièrre

Quelques citations d'Oies cendrés et 1 Oie des moissons au lac de Mas-Chaban (16) sont à noter également. 1 Balbuzard et 1 Merle à plastron sont vus à des périodes inhabituelles. Pour finir, signalons les 17 Sizerins flammés de St-Vitte-sur-Briance (87), les 2 observations de Grèbes jougris, les 5 Hérons garde-bœuf en Haute-Vienne et en Corrèze, l'Avocette et le Plongeon imbrin du lac de St-Pardoux (87), le Bruant des neiges dans les Monédières.

Plongeon imbrin (<i>Gavia immer</i>)	1	Lac	05/02	(87-St.-Pardoux - SotJ)
Grèbe jougris (<i>Podiceps grisegena</i>)	1	Lac à Fréaudour	29/12	(87-St.-Pardoux SotJ&DesF&VirA)
	1	Étang de la Pouge	21/01	(87-St.-Auvent - VirA)
	1	Lac à Villebert	22/01	(87-St.-Pardoux - DesF)
Grèbe huppé (<i>Podiceps cristatus</i>)	19	Lac	12/12	(87-St.-Pardoux-VinS)
	24	Lac	12/12	(19-Neuvec - DubY)
	100	Lac	29/12	(87- St.-Pardoux SotJ&VirA&DesF)
Grand cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>)	147	Dortoir	15/11	(87-St.-Pardoux - VirA)
	1 bague en Suède tué	Étang d'Héru	26/02	(87-St.-Léger-Magnazeix gardes O N C)
	une trentaine	Étang tête de bœuf	25/11	(23-Lussat - BarP)
	191 au dortoir	Vienne	26/12	(87-Aixe-sur-Vienne - PreP)
Héron garde-boeufs (<i>Bubulcus ibis</i>)	1	Bussièrre-Galant	11/11	(87-Bussièrre-Galant - CouC)
	2	Étang de la Pouge	04/12	(87-St.-Auvent - FleL)
	2	la Marchiadol	13/12	(19-Turenne - DauR)
Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	1	Étang	05/01	(23-Reybrerie Budelière-DubP)
	1	Étang de la Pouge	21/01	(87-St.-Auvent - VirA)
	1	Lac de St.-Pardoux	09/02	(87-St.-Pardoux - SchO)
	1	sur la Vouèze	11/02	(87-Chambon-sur-Vouèze-CavP)
Grande aigrette (<i>Ardea alba</i>)	2	Lac	08/11	(19-Neuvec - BouH)
	1	Pont du Chambon	13/11	(19-Aubazines - MarP)
	1	Vézère	15/11	(19-Varetz - CorA)
	1	Vézère	25/11	(19-St-Pantaléon-de-Larche-LabD)
	34	Étang Tête de Bœuf	25/11	(23-Lussat - BarP)
	1	Étang de Fleurat	29/11	(23-St-Loup - DubP)
	45	Étang de la Bastide	29/11	(23-Lussat - DubP)
	16	Étang tête de bœuf	29/11	(23-Lussat - DubP)
	1	Étang des Landes	29/11	(23-Lussat - DubP)
		soit un total de 63 sur le bassin de Gouzon ce jour 60-70		
	1 posée sur une berge du ruisseau de Gravelas	Bassin de Gouzon	15/12 21/12	(23-DubP) (87-Javerdat - NauD)

	4	Grand Etang	31/12	(87-Azat-le-Ris - CavP)
	1	Étang de la Pouge	21/01	(87-St.-Auvent - VirA)
	1	Ancien aérodrome de Chambon	17/01	(23-Chambon - DubP)
	1	Étang de Sannat	17/01	(23-Sannat - DubP)
	1	Étang de la Rouffardie	01/02	(87-Meuzac - BurP&burJ)
	2	Étang de la Chaume	11/02	(23-Azéables - MarS&GerK)
	1	Étang de Fontclaire	11/02	(87-Bellac - CavP&BusR)
	1	Petit étang	19/02	(19-St.-Hilaire-les-Courbes - hubP&HubB)
	1	Étang des âges	25/02	(87-le Dorat-CavP)
	1	Barrage	26/02	(87-Lavaud - BusR&DupE)
Héron cendré <i>(Ardea cinerea)</i>	une trentaine	Étang Tête de Bœuf	25/11	(87-St.-Léger-Magnazeix-BarP)
Cigogne blanche <i>(Ciconia ciconia)</i>	1	Aux alentours des Vaseix	23/02	(87-Verneuil-sur-Vienne-GenS)
Oie cendrée <i>(Anser anser)</i>	25 21 en vol 35 2 11 en vol à 14h40 1 1	Lac de Bournazel Lac de Bournazel Lac Lac du Mas-Chaban Étang	08/02 07/02 09/02 19/02 26/02 20/02	(19-Seilhac - SouP) (87-Aixe-sur-Vienne - PreP) (19-Seilhac - MarP) (87 - St.-Pardoux - SotJ) (87-Aixe-sur-Vienne - PreP) (16-Massignac - BusR&DupE) (87- Aigueperse-LabG&ChaN)
Oie des moissons <i>(Anser fabalis)</i>	1	Lac du Mas-Chaban	24/12	(16-Massignac - BusR)
Tadome de Belon <i>(Tadoma tadoma)</i>	5 1f	Lac du Causse Étang de Forgeneuve	14/11 01/02	(19-Lissac - CreD) (87-Meuzac - MorS)
Canard chipeau <i>(Anas strepera)</i>	1 couple 4 1f 2 10	Lac Étang des Landes Étang des Landes Lac de Bournazel Étang	15/11 29/11 15/12 08/02 20/02	(87- St.-Pardoux - VirA) (23-Lussat - DubP) (23-Lussat - DubP) (19-Seilhac - SouP) (87-Aigueperse-LabG&ChaN)
Canard pilet <i>(Anas acuta)</i>	3m +3f 21 8	Lac Lac du Mas-Chaban Étang	09/02 26/02 20/02	(8-St.-Pardoux - SchO) (16-Massignac - BusR&DupE) (87- Aigueperse - LabG&ChaN)
Canard souchet <i>(Anas clypeata)</i>	9 1 14 7 1 couple	Étang de Fleurat Étang de Ribeyrie Étang des Landes Lac à Fréaudour Étang de la Bastide	29/11 12/12 15/12 29/12 11/02	(23-St.-Loup - DubP) (23-Budelière - DubP) (23-Lussat - DubP) (87-St.-Pardoux-SotJ&DesF&VirA) (23-Lussat - SchO)

Canard siffleur <i>(Anas penelope)</i>	64 1m 1 150 2 29 23 8 86 broutant dans une prairie 5 176	Barrage de Lavaud Étang Baudy Barrage de Lavaud Lac du Mas-Chaban Étang de Murat Étang des Landes Étang de la Vierge Grand Etang Étang de la Vierge Étang de la Chaume Lac du Mas-Chaban	11/11 20/11 09/12 09/12 11/12 15/12 09/01 21/01 11/02 11/02 26/02	(87-Videix - VirA&EyrO) (87-St.-Yrieix-la-Perche-CelJ) (87-Videix - LabA) (16-Massignac - LabA) (87-St.-Léger-Magnazeix-FleL) (23-Lussat - DubP) (23-Lussat - DubP) (87- Azat-le-Ris - SotJ) (23-Lussat - DubP) (23-Azéables - GerK&MarS) (16-Massignac - BusR&DupE)
Canard colvert <i>(Anas platyrhynchos)</i>	500 800	Étang des Landes Étang des Landes	15/12 09/01	(23 -Lussa t-DubP) (23-Lussat - DubP)
Sarcelle d'hiver <i>(Anas crecca)</i>	3 33 13f+7m 12 11 138	Étang Tête-de-Bœuf Étang des Landes Étang Étang des Landes Étang de Murat Lac du Mas-Chaban	25/11 29/11 09/12 15/12 21/01 26/02	(87-St.-Léger-Magnazeix-BarP) (23-Lussat - DubP) (87-Cieux - NauD) (23-Lussat - DubP) (87-St.-Léger-Magnazeix-SotJ) (16-Massignac - BusR&DupE)
Fuligule milouin <i>(Aythya ferina)</i>	52 (63m+18f) 53 38 73 76 63 15m+3f	Étang Villemichel Étang de Ribeyrie Étang de Murat Étang de la Villemichel Lac du Mas-Chaban Étang des Planchettes Réserve d'eau	20/11 29/11 11/12 12/12 24/12 21/01 08/02	(87-Bessines/gartempe-FleL) (23-Budelière - DubP) (87-St.-Léger-Magnazeix-FleL) (87-Bessines/Gartempe-V inS) (16-Massignac - BusR) (87-Azat-le-Ris - SotJ) (87-Beaune-les-Mines-SchO)
Fuligule morillon <i>(Aythya fuligula)</i>	3 1m	Étang des Planchettes Étang des Bordes	22/01 12/02	(87-Azat-le-Ris - FleL) (87-St-Jouvent - SotJ)
Fuligule nyroca <i>(Aythya nyroca)</i>	1	Lac à Fréaudour	29/12	(87-St.-Pardoux SotJ&DesF&VirA)
Garrot à ceil d'or <i>(Bucephala clangula)</i>	2f	Petit Etang	19/02	(19-St.-Hilaire-les-Courbes HubP&HubB)
Harle piette <i>(Mergus albellus)</i>	1f	Étang des Landes	11/02	(23-Lussat -DubP)
Harle bièvre <i>(Mergus merganser)</i>	1 1m+1f	Moulin du Tarn Lac de Vassivière	03/02 12/02	(87-Aixe-sur-Vienne-PreP) (87-Beaumont-du-lac-FleL)
Harle huppé <i>(Mergus serrator)</i>	1 couple	Étang des Landes	15/12	(23-Lussat - DubP)

Eider à duvet <i>(Somateria mollissima)</i>	1m immature Le même mange des écrevisses (3)	Lac de Bournazel Lac de Bournazel	13/02 26/02	(19-Seilhac-ChaJ) (19-Seilhac - JofP)
Balbusard pêcheur <i>(Pandion haliaetus)</i>	1	Cessaguet	05/11	(87-Flavignac - PreP)
Milan royal <i>(Milvus milvus)</i>	7 2 1 1 2 13 4+7 37 à 11h +10 autres 27+15	La tour Lac Lac Lac Grand Etang Décharge Combressols Puy de Pauliac Puy de Pauliac	05/11 06/11 24/11 12/12 31/12 01/02 18/02 19/02	(87-Château-Chervix - NicJ) (87-St.-Pardoux - VirA) (19-Neuvic - DubY) (87-St.-Pardoux - VinS) (87-Azat-le-Ris - CavP) (19-Bort-les-Orgues - BouH) (19-Combressols - AlbD) (19-Aubazines - MarP)
Milan noir <i>(Milvus migrans)</i>	2 4	Tulle Barrage de Lavaud	11/11 11/12	(19-Tulle - SouP) (87-Videix - BusR)
Busard Saint-Martin <i>(Circus cyaneus)</i>	9 mâles en dortoir 7m+2f 1f 1f+1m	Lande de Massaloux Lande de Massaloux Puy de Pauliac Lande de Ceinturat	20/11 11/12 12/12 13/12	(87-Gorre - NauD&ChoP) (87-Gorre - NauD&ChoP) (19-Aubazines - MarP) (87-Blond - NauD)
Buse variable <i>(Buteo Buteo)</i>	13 rassemblés 11 posées dans une prairie	St Chamand Pont du Chambon	11/12 09/01	(19-St.-Chamand - BusR) (19-Gare d'Aubazines - MarP)
Faucon pèlerin <i>(Falco peregrinus)</i>	1 1 1 juv perché dans un pommier	Puyrenon Centre nature la Loutre Chabreyroux	06/11 22/11 31/12	(87-Flavignac - LabB) (87-Verneuil-sur-Vienne - NauD) (87-Oradour-St.-Genest - CavP)
Faucon émerillon <i>(Falco pelegrinoides)</i>	1 1	Étang des Oussines Cromières	08/01 29/01	(19-St-Merd-les-Oussines - MorB&EscG&BouH) (87-Cussac - HubP)
Faucon crécerelle	1 soigné au centre de soins de La Loutre trouvé blessé à St.- Gence (87) bague en Allemagne			
Râle d'eau <i>(Rallus aquaticus)</i>	1 entendu 1	Étang de Ganetorte Étang	14/01 23/02	(19 Le Lonzac - BesM) (87 Cieux-BouH)
Foulque macroule <i>(Fulica atra)</i>	73	Grand Etang	31/12	(87 - Azat-le-Ris - CavP)

Avocette élégante <i>(Recurvirostra avosetta)</i>	1	Lac	15/11	(87-St.-Pardoux - VirA)
Grue cendrée (<i>Grus grus</i>)	82 posées 14 000 de passage entre 16h14 et 16h37 à Chabreyroux 10 600 passage important ce 22/11 après midi sur le Limousin passage de quelques centaines du 10 au12/12 sur la Haute-Vienne 12 direction sud 13 direction sud 150 dir Nord 90 100+100 à13h sous la grêle 800+170+76 20 posées total de 22 274 entre 12h45 et 18h30 à Chabreyroux	La petite Estrade Lande de la flotte Aubazines Bussière-Boffy Puy Magnat Turenne Le Pradeau Étang	09/11 13/11 22/11 10/01 23/01 12/02 17/02 18/02 20/02 24/02 25/02	(87-Flavignac - VarJ) (87-Oradour-St.-Genest - CavP) (87-Château-Chervix - VirA) (19-Aubazines - MarP) (87-Bussière-Boffy - LabB) (87-Sèreilhac - ChoP) (19-Turenne - FouJ) (87-Flavignac - PreP) (87-Oradour-sur-Glane - NauD) (87- Aigueperse-OIJ) (87-Oradour-St.-Genest - CavP)
Vanneau huppé <i>(Vanellus vanellus)</i>	9 47 21 70 20 1 100 1 300 150	Fraismarais Fraismarais Les Rouffanches Ribeyrie Étang des Landes Barrage de Lavaud Fontanières La Planche Étang de Murat Malemort	30/10 11/12 13/12 14/12 15/12 24/12 26/12 29/12 21/01 28/01	(87-Laurière - VinS) (87-Laurière - VinS) (87-Javerdat - NauD) (23-Budelière - DubP) (23-Lussat - DubP) (87-Videix - BusR) (23-Fontanières - DupE) (87-St.-Yrieix-la-Perche - CelJ) (87-St.-Léger-Magnazeix - SotJ) (19-Malemort-ReyA)
Chevalier culblanc <i>(Tringa ochropus)</i>	1 2 2 1	Barrage de Lavaud Étang Lac Lac	11/12 24/12 17/02 26/02	(87-Videix - BusR) (87-Cieux - BouH) (87-St.-Pardoux-HubP&HubB) (87-Videix-BusR&DupE)
Bécasse des bois <i>(Scolopax rusticola)</i>	3 1 prostrée dans un fossé à 50 cm du goudron12/11/05	St.-Germain-les-Belles	15/12	(87-St.-Germain-les-BellesMorS) (87-Château-Chervix - CouR)
Bécassine des marais <i>(Gallinago gallinago)</i>	1 1 1 5	Étang de la Bastide La Planche au Faux Étang de Ganetorte Étang de la Serrerie	29/11 29/12 15/01 15/01	(23-Lussat-DubP) (87-St.-Yrieix-la-Perche - CelJ) (19-Le Lonzac - LabD) 19-Coussac-Bonneval - PreP)
Mouette rieuse <i>(Larus ridibundus)</i>	70 2	Lac du Causse Lac	14/11 15/11	(19 - Lissac - CreD) (87 - St.-Pardoux - VirA)

	2	Étang vidé	26/11	(87 - Flavignac - PréP)
	1	Vienne	12/12	(87 - Limoges - MerC)
	8	Lac	12/12	(19 - Neuvic - DubY)
	2	Lac	17/02	(87-St.-Pardoux - HubP&HubB)
	1	Lac de Lavaud	26/02	(87-Videix - BusR&DupE)
Goéland cendré <i>(Larus canus)</i>	1 deuxième hiver	Étang de Riche-B?uf	14/12	(23-Budelière - DubP)
Goéland leucophée <i>(Larus cachinnans)</i>	4	Lac de Neuvic	26/11	(19-Neuvic - DubY)
	1	Lac	12/12	(19-Neuvic - DubY)
	1	Lac à Fréaudour	02/01	(87-St.-Pardoux - HubP)
Goéland brun <i>(Larus fuscus)</i>	1	Lac à Fréaudour	02/01	(87-St.-Pardoux - HubP)
Goéland sp. (Larus sp.)	une cinquantaine	Lac	16/11	(19-Neuvic - BouH)
	10	Barrage	01/02	(19-Bort-les-Orgues - BouH)
Pigeon ramier <i>(Columba palumbus)</i>	3 000 à 4 000 se rendent au dortoir	Butte de Frochet	12/12	(87-Bussière-Boffy - LabB)
	1500	La Belleménie	09/01	(87 - St.-Auvent - LabB)
	10000 entre Etagnac et Chabanais en dortoir		09/01	(86 et 87 - LabB)
	3574 en migration entre 8h20 et 8h50	Flavignac	11/02	(87-Flavignac - PréP)
Hibou moyen Duc <i>(Asio otus)</i>	4	La Planche	01/12	(87-Boisseuil-CelJ)
Pic mar <i>(Dendrocops medius)</i>	1	Lac	24/11	(19-Neuvic - DubY)
	1	La Souterraine	11/12	(23-la Souterraine - GerK)
	1 à la mangeoire		12/12	(19-Aubazines - MarP)
	couple en parade	Aubazines	13/02	(19-Aubazines - MarP)
Alouette des Champs <i>(Alauda arvensis)</i>	247 en vol	Chabreyroux	25/02	(87-Oradour st Genest - CavP)
Hirondelle des rochers <i>(Ptyonoprogne rupestris)</i>	14	Terrasson	05/11	(24-Terrasson - LabD)
Pipit farlouse <i>(Anthus pratensis)</i>	80	Lande de Massaloux	20/11	(87-Cieux - NauD&ChoP)
	30	Lande de Ceinturat	13/12	(87-Blond - NauD)
Pipit spioncelle <i>(Anthus spinoletta)</i>	2	Lac	06/11	(87-St.-Pardoux - VirA)
	1	Barrage de Lavaud	11/11	(87-Videix - VirA&EyrO)
	16	Barrage de Lavaud	24/12	(87-Videix - BusR)
	1	St Germain	03/02	(87-St.-Germain-les-Belles-MorS)

Bergeronnette grise <i>(Motacilla alba)</i>	dortoir de 200 sur le parking Cora		21/01	(87-Beaubreuil - LabD)
Accenteur alpin <i>(Prunella collaris)</i>	1	Barrage de l'Aigle	07/01	(19-Soursac-Esc G&BouH&MorB)
Rougequeue noir <i>(Phoenicurus ochruros)</i>	1	Sur le toit de l'hôpital	23/02	(87-Le Dorat - CavP)
Rougegorge familier <i>(Erithacus rubecula)</i>	1 bague en Suède trouvé mort suite à une bagarre avec un autre Rouge Gorge Panazol		10/11	(87-Panazol - TeuJ)
Traquet motteux <i>(Oenanthe oenanthe)</i>	1	La Ribière du Theil	20/02	(87-St.-Gence - GerK)
Grive litome <i>(Turdus pilaris)</i>	4 30 mangent des pommes dans la neige 50 150 dans une pommeraie	Cessaguet Lac Lavaud	06/11 25/11/05 12/12 07/01	(87-Flavignac - PréP) (19-Meymac - AlbD) (19-Neuvic - DubY) (87-Coussac-Bonneval - CelJ)
Grive mauvis <i>(Turdus iliacus)</i>	50 dans une pommeraie	Lavaud	07/01	(87-Coussac-Bonneval - CelJ)
Grive draine <i>(Turdus viscivorus)</i>	chant	St.-Germain-les-Belles	15/12	(87-St.-Germain-les-Belles-Belles-MorS)
Merle à plastron <i>(Turdus torquatus)</i>	1f	Chaillac	06/01	(19-Le Lonzac - BesM)
Cisticole des joncs <i>(Cisticola juncidis)</i>	2 1 1 5+2 /2 parcelles	Les Brugeauds Les Brugeauds Étang de la Pouge	30/10 12/12 10/01 21/01	(87-Folles - VinS) (87-Folles - VinS) (87-St.-Auvent - HubP) (87-Flavignac - PréP&Pral)
Fauvette pitchou <i>(Sylvia undata)</i>	1 1	Les Brugeauds Butte de Frochet	30/10 12/12	(87-Folles - VinS) (87-Bussière-Boffy - LabB)
Mésange nonette <i>(Parus palustris)</i>	12	Lac	24/11	(19-Neuvic - DubY)
Mésange noire <i>(Parus ater)</i>	4 à la mangeoire 1 5 à la mangeoire 1 à la mangeoire	Bd de Beaublanc Limoges Vignols	05/11 08/11 25/11 10/12	(87-Chaillac - BusR) (87-Limoges-TulY) (87-Limoges - JofP) (19-Vignols - CelJ)
Mésange boréale <i>(Parus montanus)</i>	2	Lac	12/12	(19-Neuvic - DubY)

Tichodrome échelette <i>(Tichodroma muraria)</i>	1	Carrière	06/11	(87-Royère - LebA)
	1	Barrage de l'Aigle	26/11	(19-Soursac - DubY)
	1	Barrage de l'Aigle	07/01	(19-Soursac - Mor B&EscG&BouH)
	1	Barrage de Marège	01/02	(19-Liginiac - BouH)
	1	viaduc des Rochers Noirs	01/02	(19-Laplaud - BouH)
1	Carrière	20/02	(87-St Léonard - LabG&ChaN)	
Pie-grièche grise <i>(Lanius excubitor)</i>	1	Folles	12/12	(87-Folles - VinS)
	1	Chabannes	21/12	(19-Tarnac - BouH)
	1	Grand Billoux	21/12	19-Peyrelevade - BouH)
	1	Étang des Oussines	08/01	(19-St Merd-les-Oussines - MorB&EscG&BouH)
	1	Rochesseux	07/02	(19-Aubazines - SotJ)
1	Étang des Landes	11/02	(23-Lussat - DubP)	
Pie bavarde <i>(Pica pica)</i>	construction d'un nid	Aixe	03/01	(87-Aixe-sur-Vienne - PreP)
Corneille noire <i>(Corone Corone)</i>	400 en dortoir	Lac	15/11	(87-St.-Pardoux - VirA)
	300 dont 2 avec des barres alaires blanches	Jauzac	29/12	(19-Chasteaux - LabD)
Choucas des tours <i>(Corvus monedula)</i>	200	Jauzac	29/12	(19-Chasteaux - LabD)
Corbeau freux <i>(Corvus frugilegus)</i>	1	Les Allois	01/01	(87-La Geneytouse - ChaG)
	2	Les Cars	25/02	(87-Les Cars-OllJ)
Moineau soulcie <i>(Petronia petronia)</i>	1 à la mangeoire	Aubazines	30/01	(19-Aubazines - MarP)
Pinson du nord <i>(Fringilla montifringilla)</i>	15	Fontanières	26/12	(23-Fontanières - DupE)
	75	La Haute Renaudie	03/02	(87-Bussière-Galand-Prep&OllJ)
	24	Solignac	06/02	(87 - Solignac-HypS)
Sizerin flammé <i>(Carduelis flammea)</i>	17 dans un bouleau	St.-Vitte		(87-St.-Vitte-sur-Briance-MorS)
Tarin des aulnes <i>(Carduelis spinus)</i>	87	Chabreyroux	17/11	(87-Oradour-St.-Genest - CavP)
	11 à la mangeoire	St.-Priest-Taurion	24/12	(87-St.-Priest-Taurion- SauJ&GuiV)
	38 46 bagués	Chabreyroux Chabreyroux	31/12 11/02	(87-Oradour-St.-Genest-CavP) (87Oradour-St.-Genest - CavP&BusR)

Bouvreuil trompetteur <i>(Pyrrhula pyrrhula pyrrhula)</i>	1	Evaux les Bains	16/11	(23-Evaux-les-Bains DubP&LoIN)
	1 mâle entendu et vu	cité U	23/11	(19 -Neuvic - DubY)
	2	Le Theil	06/12	(87-St-Gence - LabG)
	1	Glanges	11/12	(87-Glanges - MorS)
	2	Pont de Mazéras	12/12	(87-Folles - VinS)
	1	Sérilhac	26/12	(19-Sérilhac - MarP)
	2	Pierre-Buffière	26/12	(87- Pierre-Buffière - AudA)
	1	Les Landes	29/12	(87-ChâteauChervix - NicJ)
	1 f	Vilvaleix	29/12	(23-Evaux les Bains-DubP)
	1	Jardin de Bridiers	20/01	(23-La Souterraine - GerK)
	1	St.-Germain	22/01	(87-St Germain-les- Belles-MorS)
	2m+1f	Les Roches Bleues	17/01	(87-Aixe-sur-Vienne - PreP)
1m+1f	Parc Jacques Prévert	25/01	(87-Aixe-sur-Vienne - PreP)	
1	Sannat	09/02	(23- Sannat - DubP)	
Grosbec casse-noyau <i>(Coccothraustes coccothraustes)</i>	1 à la mangeoire	St-Yrieix	15/11	(87-St.-Yrieix-la-Perche - CelJ)
	1 dizaine	Lac de Bournazel	20/11	(19-Seilhac - SouP)
	30	Evaux-les-Bains	28/12/05	(23-Evaux-les-Bains - DubP)
Bec-croisé des sapins <i>(Loxia curvirostra)</i>	1	La Planche	22/12	(87-Boisseuil - CelJ)
	14	Centre nature la Loutre	20/02	(87-Verneuil-sur-Vienne - NauD)
Bruant des roseaux <i>(Emberiza schoeniclus)</i>	+10	Les Brugeauds	30/10	(87-Folles - VinS)
	16	Barrage de Lavaud	24/12	(87-Videix - BusR)
	1 couple	Étang	23/02	(87-Cieux - BouH)
Bruant des neiges <i>(Plectrophenax nivalis)</i>	1	Suc au May	23/11	(19-Chaumeil - VilO)

Observateurs :

Albessard Dominique (AlbD), Audevard Aurélien(AudA), Barry Philippe (BarP), Beslou Maurice(BesM), Boulesteix Pascal (BouP), Bourdin Hugo (BouH), Bussière Raphael (BusR), Burquet Pascale (BurP), Burquet Jacques(BurJ), Cavalin Pascal (CavP), Célérier Jean-Michel (CelJ), Chamarat Noelle(ChaN), Chassagnard Gaston (ChaG), Chastanet Jean-Marie (ChaJ), Chollet Fabrice(ChoF), Crémoux, Danielle (CréD), Couartou Christian(CouC), Coutant Régis(CouR), Dauriac Roger (DauR), Desage Fabrice(DesF), Duboc Pascal(DubP), Dubois Yves(DubY), Dupoux Etienne (DupE), Escanez Gregory(EscG), Eyraud Olivier (EyrO), Fleytou Ludovic(FleL), Geneste Guillaume (GenG), Genest Sébastien(GenS), Guerbaa Karim (GueK), Hubert Philippe (HubP), Hyppolite Stéphane(HypS), Joffre Patrick(JofP), Labidoire Bruno (LabB), Labidoire Guy (LabG), Labidoire Patrick(LabP), Labidoire David(LabD), Lebreton Alexis(LebA), Marquet Quentin (MarQ), Marthon Pierre(MarP), Mercier Christophe (MerC), Moreau Bastien(MorB), Morelon Stéphane (MorS), Naudon David(NauD), Ollier Jean Pierre(OllJ), Pradier Isabelle (Pral), Précigout Patrick (PreP), Reynier Arnaud(RetA), Schiltz Olivier(SchO), Soulier Pierre(SouP), Tuloup Yves(TuY), Vareille Jean Luc(VarJ), Variéras Christian (VarC), Villa Olivier (VilO), Vincent Sylvain (VinS), Virondeau Anthony (VirA).

«Chouette histoire ! »

Je vais vous raconter une petite histoire. J'ai eu une visite insolite, il faisait très chaud et je laissais la fenêtre de ma chambre ouverte. Je me suis couchée, j'ai entendu dans la nuit un bruit bizarre, comme une feuille de papier froissée mais cela ne m'a pas effrayé car j'ai des chevaux qui dorment en-dessous et qui font du bruit. Voyant le jour, j'ai regardé mon réveil et j'ai vu au-dessus de mon armoire une chose blanche qui me regardait avec de beaux yeux bien ronds. J'ai dormi avec une chouette effraie dite «**dame blanche**». Elle s'est réfugiée sous le fauteuil.



Photo : Raphaël Bussière

Dans la matinée, je suis allée voir..., la chouette était partie...

Elle a des petits dans la grange à côté de ma chambre.

*Régine Buisson, Haras du Parc à Nexon.
(histoire transmise par Louis Arnaud).*

CONSIGNES DE RÉDACTION D'ARTICLES POUR EPOPS.

[Textes]

Au format RTF ou DOC (Word).

Mettre les noms d'espèces (en latin) en italique. Ne pas écrire de texte directement en majuscule. Pour les textes désirés en gras ou soulignés ne pas oublier de le mentionner. Pas d'autres enrichissements (titres élaborés etc.)

N'utiliser que des caractères noirs à l'exception des positionnements de graphiques et tableaux. (cf. tableaux et graphiques)

Utiliser la police «Arial» à 10 pt.

Ne pas utiliser deux tabulations de suite, les régler à la position voulue. (Grâce aux règles. cf. aide de Word – F1)

Passer l'article au correcteur d'orthographe (F7)

[Tableaux et graphiques]

A faire avec Excel ou Illustrator (Sauf les très petits tableaux qui peuvent être faits directement sous Word, à condition de ne pas utiliser plusieurs tabulations de suite !!!).

Dans la mesure du possible ne placer qu'un tableau ou graphique par fichier (ça évite des erreurs possibles).

Epop est en noir et blanc... donc ne pas mettre de couleurs mais des niveaux de gris.

Indiquer en rouge dans l'article la position du tableau ou graphique à insérer. (en indiquant le nom du fichier où est le tableau)

exemple :

Graphique – GrafRougegorge4.XLS

Une page Epop = 14.8 cm de large... donc un tableau de 54 colonnes ne rentrera pas...

Enrichir les tableaux comme vous souhaitez qu'ils sortent (fond de cellule, police, gras, italique etc.) à faire en Arial pour Excel, si graphique sur Illustrator vectoriser les polices.

[Images et photos]

Fichier au format tif, eps ou jpeg, éviter les photos déjà insérées dans Word, si possible toujours une résolution maximum (300 pixels/pouce). Faire attention au format des photos (ex. : ne pas envoyer une image de 3 cm pour une impression finale de 10 cm).

Pour les cartes FNAT, voir avec Pascal pour une résolution maximum.

Pour les cartes FNAT, toujours, utiliser des niveaux de gris au lieu des couleurs et s'assurer que les détails importants de la carte sont visibles.

[Références bibliographiques]

Suivre l'un des modèles ci-dessous :

SIRUGUE D. & BOLLACHE L., 1995.- Un cas de mélanisme chez la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*) du Morvan ; *Arvicola* 7(1) : 4-5.

SAINT-GIRONS M. C., 1973. - Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée). Doin, Paris, 481p.

SOMMAIRE

<i>La "Huppe"</i>	<i>p. 4</i>
<i>Conseils d'administration</i>	<i>p. 11</i>
<i>Protocole de l'atlas dynamique semi-quantitatif 2005-2006 (Stéphane MORELON)</i>	<i>p. 19</i>
<i>Bilan atlas pour l'année 2005 (Stéphane MORELON)</i>	<i>p. 29</i>
<i>Dénombrement des oiseaux d'eau en Limousin en 2005 (Patrick PRÉCIGOUT)</i>	<i>p. 41</i>
<i>Habitats et diversité avifaunistique (Etienne DUPOUX)</i>	<i>p. 48</i>
<i>Brèves et informations diverses.</i>	<i>p. 55</i>
<i>Brèves au vol synthèses des observations (David LABIDOIRE)</i>	<i>p. 56</i>
<i>Chouette histoire !</i>	<i>p. 66</i>

